



SAINT-PHILIPPE : INAUGURATION DE LA MAIRIE ANNEXE p. 8

VIE COMMUNALE

Mairie Annexe :
la Ville de Biot
récompensée par le Prix
projet accessibilité 2010

p. 7

CULTURE, ART

Biot à Musiques
27^{ème} Festival des
Heures Musicales
Festival Popanalia

p. 16

ÉCONOMIE, TOURISME

Le Printemps du Japon
à Biot
Office de Tourisme

p. 46

EDITO EDITO DU MAIRE



Chers Amis Biotois,

Le Conseil Municipal du 15 avril dernier a adopté les délibérations portant sur la création de la ZAC des Bachettes. Ce projet, essentiel pour notre ville, a donc franchi un cap déterminant. Son objectif premier est de proposer une offre de stationnement enfin conforme aux besoins réels jusqu'ici non résolus pour les résidents et les visiteurs, mais aussi de redynamiser le centre historique avec à terme, des logements, un hôtel et un centre de santé. La ZAC permettra de désigner un aménageur qui autofinancera le projet, afin qu'il soit à moindre frais pour les Biotois.

Autre étape importante, votre Mairie Annexe ouvrira ses portes mercredi 16 juin à l'Espace Saint-Philippe. Je vous convie cordialement à la cérémonie d'inauguration, le même jour à 17h. Vous y découvrirez les locaux nouvelle génération, bâtis dans l'esprit des valeurs de la technopole et avec une conception environnementale qualitative. Pour faciliter vos démarches au quotidien, elle sera ouverte sans interruption à l'heure du déjeuner. À noter que l'Association des Paralysés de France nous a décerné le prix du « Meilleur Projet » pour récompenser la qualité de l'accessibilité universelle.

Les événements de la belle saison ont été inaugurés par un énorme succès pour sa seconde édition : *Biot et les Templiers*. Pendant 3 jours, les rues de notre centre historique, replongées au cœur du XIIIe siècle, ont vu déambuler 30 000 visiteurs venant parfois de très loin ! Je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce succès, grâce à leur enthousiasme et à l'attachement qu'ils portent à notre ville. La qualité de cet événement nous a permis de bénéficier de directs à la radio, de reportages TV et de nombreux articles de presse dans la région, montrant l'image d'une ville qui bouge, crée et avance.

En revanche je déplore l'acte lâche et irresponsable d'une personne, probablement un artiste raté qui, sous le couvert de l'anonymat faute d'assumer ses actes, a saccagé de peinture la statue du Templier sur le Pont-Vieux. C'est un manque de respect pour le sculpteur et notre histoire communale.

Le printemps nous réserve de beaux moments, notamment dès le 2 mai, avec le traditionnel pèlerinage de la Garoupe, le *Festival des Heures Musicales* pour des rendez-vous avec des artistes d'exception, *Biot à Musiques* qui vous fera découvrir de jeunes artistes de la région, la *Fête de la Musique* le 21 juin et les activités toujours très prisées du four communal. La Ville de Biot propose aussi pour la première fois *Le Printemps du Japon*, qui se déroulera du 22 au 30 mai. Entre ateliers grands publics et conférences pour les entreprises, cette semaine veut concilier rencontres culturelles et échanges économiques entre deux pays aux cultures aussi riches que différentes.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le DICRIM de Biot, le document d'information sur les risques majeurs. Aussi, je vous invite à le conserver, tout en espérant que vous n'aurez jamais à vous en servir.

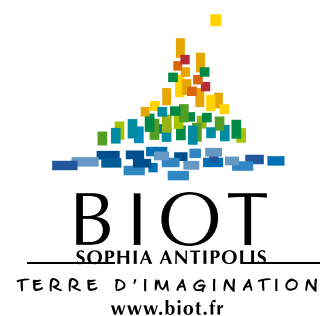
Enfin, je vous informe de ma prochaine permanence sans rendez-vous, samedi 26 juin 2010 de 8h à 12h en Mairie.

Bon printemps à tous,

Jean-Pierre DERMIT
Maire

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

SOMMAIRE



SAINT-PHILIPPE :
INAUGURATION DE
LA MAIRIE ANNEXE
P8

BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Espace Graphic
Imprimé en 7000 exemplaires
sur du papier recyclé
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Service Communication
Y.Seuret

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux
Comité de relecture - Christiane



VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Décisions du Conseil municipal du 28 janvier 2010	4
Newsletter Biot-Sophia Antipolis / Frédéric Mitterrand	6
La famille GUPIL s'agrandit !	7
Espace Saint-Philippe : inauguration de la Mairie Annexe	8
"Prix projet accessibilité 2010"	10
Des plaques de béton à l'écoquartier des Bachettes	11
Exercices manœuvres incendies / Parking Saint-Jean	12

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Avantage service piscine / Un Biotois finaliste au "France pizza tour"	13
--	----

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Les rendez-vous du CCAS	14
Retraite / Croix Rouge / Détecteurs de fumées	15

CULTURE, ART, ARTISANAT

Biot à Musiques	16
27 ^{ème} Festival des Heures Musicales	18
Les danseurs de l'EAC / "Biot et les Templiers" inspire la calligraphie	21
Musée national Fernand Léger	22
Festival Popanalia 40 ans après !	24
Bibliothèques Municipales	26
50 ^{ème} anniversaire du Musée national Fernand Léger :	
Léger, Faniest et Biot	27

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

"Biot et les Templiers" : zoom en images	28
Les archives municipales de Biot font peau neuve	30
Le 16 mai, c'est la Fête du pain, alors... faites du pain	31
Dimanche 20 juin : Journée du Patrimoine de Pays	32
Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises	33

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Les rendez-vous de l'animation périscolaire	34
Service Jeunesse et Sport / Départ à la retraite : Katia Briand	35
Collège de l'Eganaude : les élèves délégués de classe	36
Les enfants Biotois initiés à l'art dans un projet commun	38
Petite enfance : mais qui est-il ce doudou ? / Carnaval	39

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Se prémunir face aux Risques Majeurs	40
Moustique tigre : les gestes pour vous protéger cet été	43
Plateforme environnement	44

VIE DE QUARTIERS

Nouveaux résidents / Chasse aux oeufs / Noce d'or	45
---	----

ECONOMIE, TOURISME

Le Printemps du Japon à Biot	46
Office de Tourisme	48

TRIBUNE LIBRE

	49
--	----

SPORTS

Laurent Charrière : nouveau président de l'US Biot	50
Les poussins de l'US Biot au stade Ray	51
Sculptez votre corps pour l'été / Foulées Biotoises	52
Le Team G Force entre dans les points !!!	53
Une athlète Biotoise fait honneur à son club	54
Biot athlétique club / Tir club	55
Trophée Antibes cycles	56
Bac Rando	57

NOUVEAU A BIOT

	57
--	----

ÉTAT-CIVIL

	58
--	----

INFOS PRATIQUES

	60
--	----

AGENDA, BLOC NOTES

	62
--	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU - SÉANCE DU 28 JANVIER 2010

• DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- Conseillers Municipaux démissionnaires - Installation de deux Conseillers Municipaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ.

- PREND ACTE de l'installation de Madame Joëlle MAZUET et de Monsieur Marc FERAUD, en qualité de Conseillers Municipaux de Biot.

- ADOPTE le principe du vote à main levée pour la désignation des membres aux postes des commissions municipales laissés vacants,

- DESIGNE Monsieur Marc FERAUD pour siéger au sein des commissions ou établissements suivants :

· Commission de Développement Economique, de l'Emploi, du Tourisme, de la Culture, des Animations, du Commerce, de l'Artisanat et du Patrimoine,

· Commission de l'Environnement, du Développement durable, des Energies renouvelables, du Cadre de Vie et des Espaces Verts,

· CCAS, au poste de titulaire

- DESIGNE Madame Joëlle MAZUET pour siéger au sein des commissions ou établissements suivants :

· Commission de la Jeunesse et du Sport,

· CASA, au poste de suppléant

- DESIGNE Monsieur Jean-Paul CAMATTE pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles en qualité de titulaire et Madame Joëlle MAZUET en qualité de suppléant, sachant que ce poste était occupé jusqu'à présent par Monsieur Jean-Paul CAMATTE.

- DESIGNE Madame Guilaine DEBRAS, élue suppléante de la Commission d'Appel d'Offres le 31 mars 2008, pour siéger en qualité de membre titulaire au sein de ladite CAO.

- Compte-rendu des décisions prises par le Maire - article L.2122-22 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL, - PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant, à savoir :

- les marchés,
- la délivrance des concessions dans les cimetières,

- la souscription d'un emprunt destiné au financement des investissements du Budget Assainissement pour l'exercice 2009, auprès de Dexia Crédit Local - Prêt dénommé taux Fixe d'un montant de 407 086,20 euros - Durée 20 ans - Taux 4,08% (Arrêté du 11 décembre 2009).

- les conventions de louage de choses :

· conventions de mise à disposition des locaux communaux au bénéfice d'associations

• RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi de Chargé de mission développement durable, performance énergétique, environnement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 23 voix POUR

Et 6 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

- APPROUVE la création de cet emploi.

- INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

- Création d'un emploi de Chargé de mission Optimisation des Subventions et Fonds de concours.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

Et 7 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M^{me} ENSELME, M. CAMATTE, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

- APPROUVE la création de cet emploi.

- INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

- Création d'une mission temporaire pour un attaché territorial de conservation du patrimoine, afin de finaliser le circuit touristique du Béal.

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ.

- APPROUVE la création de cette mission temporaire.

- INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

• RESEAUX

- Renforcement et amélioration de l'éclairage public sur le Chemin

de la Fontanette - Décision de confier la réalisation du projet au SDEG.

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ.

- DONNE son accord sur la réalisation du projet de renforcement et d'amélioration de l'éclairage public sur le chemin de la Fontanette, conformément au devis descriptif du SDEG,

- APPROUVE la dépense évaluée à 88 000 € TTC,

- CONFIE au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences,

- CHARGE le SDEG de solliciter la subvention départementale la plus large possible et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement,

- S'ENGAGE à inscrire au budget communal les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

• URBANISME

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

Et 6 voix CONTRE (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M^{me} ENSELME, M. CAMATTE, M^{me} MAZUET)

Et 1 ABSTENTION (M. FERAUD)

- APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme.

- Majoration de densité favorisant la diversification de l'habitat.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

Et 6 voix CONTRE (M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M^{me} ENSELME, M. CAMATTE, M^{me} MAZUET)

Et 1 ABSTENTION (M. BOUCAND)

- AUTORISE le dépassement du coefficient d'occupation des sols de 20% et dans le respect des autres règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 28 janvier 2010, dans l'ensemble des zones urbaines (U) du dit plan (pour lesquels un COS a été fixé) pour tous les programmes de logements comportant au moins 20% de logements locatifs sociaux, calculé en nombre de logements, sous réserve que la partie de la construction en dépassement ait

la destination de logements à usage locatif sociaux.

- Majoration de densité favorisant la performance énergétique et les énergies renouvelables dans les constructions.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 28 voix POUR

Et 1 ABSTENTION (M. TORRELLI)

- AUTORISE le dépassement du coefficient d'occupation des sols dans la limite de 15% et dans le respect des autres règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 28 janvier 2010, dans l'ensemble des zones urbaines (U) du dit plan pour lesquelles un COS a été fixé, pour toute construction neuve, ainsi que pour les extensions des constructions existantes à usage d'habitation, selon les conditions d'application de l'arrêté du 3 mai 2007 :

· Pour les constructions neuves groupées, elles doivent respecter les labels THPE ENR ou BBC.

· Pour les maisons individuelles neuves : elles doivent avoir une consommation d'énergie de moins de 20% par rapport à la RT 2005, plus au choix :

· Bois

· Photovoltaïque

· Eau chaude solaire

· PAC

· Pour les bâtiments existants faisant l'objet d'une extension : critères d'isolation plus équipements au choix (pour l'ensemble) :

· Bois

· Photovoltaïque

· Eau chaude solaire

· PAC

Eau chaude solaire = minimum 50% des besoins soit 3m² par logement

Photovoltaïques = minimum 25 kWh par m² de SHON soit surf = 10% SHON

- Droit de Prémption Urbain : modification du champ d'application suite à l'approbation du PLU.

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ.

- INSTITUE le Droit de Prémption Urbain « renforcé » tel que défini dans l'article L211-4 du code de l'urbanisme sur toutes les zones urbaines (U) du PLU en date du 28 janvier 2010.

• FONCIER

- Cession des parcelles cadastrées section BH 41 et

182 et autorisation à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 21 voix POUR

Et 7 voix CONTRE (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M^{me} ENSELME, M. CAMATTE, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

Et 1 ABSTENTION (M. TORRELLI)

- AUTORISE la cession des parcelles cadastrées BH 41 et BH 182 au promoteur immobilier Promogim au prix de 200 000 €,

- AUTORISE le futur propriétaire à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme sur le terrain d'assiette de l'opération.

• FINANCES

- Débat d'Orientation Budgétaire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, - PREND ACTE de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

- Actualisation des tarifs des services communaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

Et 2 voix CONTRE (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ)

Et 5 ABSTENTIONS (M^{me} DEBRAS, M. CAMATTE, M^{me} ENSELME, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

- APPROUVE l'actualisation des tarifs des services communaux.

• JURIDIQUE - URBANISME

- Bilan de la concertation publique préalable de la ZAC des Bâchettes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 23 voix POUR

Et 6 voix CONTRE (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

- APPROUVE le bilan de la concertation publique préalable à la création de la ZAC des BÂCHETTES.

• DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Adoption du Règlement communal relatif à la Publicité, aux Enseignes et Pré-Enseignes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 21 voix POUR

Et 1 voix CONTRE (M^{me} SENS-MÉYÉ) Et 7 ABSTENTIONS (M. TORRELLI, M. BOUCAND, M^{me} DEBRAS, M^{me} ENSELME, M. CAMATTE, M. FERAUD, M^{me} MAZUET)

- APPROUVE le règlement municipal relatif à la publicité aux enseignes et pré-enseignes tel que présenté à la Commission Départementale

de la Nature, des Paysages, des Sites. Le nouveau règlement annule le précédent.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'arrêté et à réaliser les publications nécessaires.

• PETITE ENFANCE

- Signature du Contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF (Volet Enfance).

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance-Jeunesse dans son volet Enfance

• VIE SCOLAIRE

- Création d'un Comité Consultatif de la Vie Scolaire

Le CONSEIL MUNICIPAL, Par 22 voix POUR

Et 5 voix CONTRE (M. BOUCAND, M^{me} SENS-MÉYÉ, M^{me} DEBRAS, M. CAMATTE, M^{me} MAZUET)

Et 2 ABSTENTIONS (M^{me} ENSELME, M. FERAUD)

- APPROUVE la création du Comité Consultatif de la Vie Scolaire pour la durée du mandat tel que défini ci-dessus,

- FIXE à quatorze membres la composition du Comité Consultatif de la Vie Scolaire,

- ARRETE la composition du Comité Consultatif de la Vie Scolaire pour la durée du mandat comme suit :

· Président : le Maire

· Elus :

- Jocelyne CAMATTE, déléguée aux affaires scolaires : Vice Présidente

- Nicole PETRELLI, déléguée aux finances

- Guillaume FORTUNE, délégué aux travaux

- Sophie DESCHARENTRES, déléguée aux transports

- Eric OPERTO, délégué à la jeunesse

- Jean-Paul CAMATTE

· Représentants désignés par chaque APE des écoles de BIOT :

- 1 représentant de l'école Olivari

- 1 représentant de l'école du Moulin Neuf

- 2 représentants pour l'école Saint Roch

· Représentants mandatés par l'Inspecteur de l'Education Nationale :

- les 3 DDEN

- ADOPTE le règlement intérieur du Comité Consultatif de la Vie Scolaire.

LA LETTRE D'INFORMATION DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS : Recevez par e-mail l'actualité de votre ville



La Ville de Biot poursuit le développement de ses outils de communication afin de vous permettre de vivre votre ville au quotidien.

En effet, dès septembre 2010, recevez directement sur votre boîte électronique toute l'actualité de votre ville en vous abonnant à votre nouvelle Lettre d'information Biot - Sophia Antipolis.

Découvrez l'actualité municipale, les événements à venir, les travaux en cours et bien d'autres informations pratiques.

Pour la recevoir, inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le formulaire depuis la page d'accueil du site Internet de la Ville : www.biot.fr

FRÉDÉRIC MITTERRAND EN VISITE OFFICIELLE AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER



Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, Jean Leonetti, Député-maire d'Antibes, Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot



Samedi 28 mars dernier, c'est au pas du visiteur que Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, a parcouru les salles du musée national Fernand Léger.

Aux côtés de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, Jean Leonetti, Député-maire d'Antibes et Francis Lamy, Préfet des Alpes-Maritimes, le Ministre, fort intéressé par l'artiste, s'est laissé guider par le conservateur Ariane Coulondre et le conservateur en chef Maurice Fréchuret, portant une attention toute particulière à la muséographie.

La visite s'est achevée avec quelques lignes rédigées par Frédéric Mitterrand sur le livre d'or, comme l'avait fait en 2009 son prédécesseur Christine Albanel.

PERMANENCE DU MAIRE

Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot, recevra les administrés samedi 26 juin de 8h à 12h en mairie, sans rendez-vous.

LA FAMILLE GUPii S'AGRANDIT !



Les inscriptions seront ouvertes
sur votre Espace Famille
du 3 au 28 mai 2010

Connectez-vous sur votre Espace Famille
www.biot.fr

Il y a un an, la Ville de Biot a mis en fonction le service du GUPii, Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant, doté d'un nouvel outil : l'Espace Famille, guichet en ligne, destiné à faciliter les démarches administratives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse.

Ce nouveau service est un espace web permettant aux familles :

- d'accéder rapidement aux informations pratiques et de consulter l'ensemble des services proposés en matière d'enfance et de jeunesse,
- de procéder aux préinscriptions aux différentes activités scolaires et périscolaires,
- de signaler tout changement concernant la famille,
- de consulter et de régler les factures en ligne en toute sécurité.

Le GUPii peut se prévaloir d'un succès de 52% des familles utilisatrices des nouveaux modes de paiement, dont 35% pour le seul paiement en ligne.

L'engagement dans la dématérialisation des factures concerne 49% des familles.

Depuis septembre 2009, les inscriptions aux activités de loisirs se font à 99% sur l'Espace Famille.

Le GUPii s'apprête à intégrer le service de l'Espace des Arts et de la Culture (EAC) et le Service Petite Enfance dans ses missions d'inscription et de paiement.

Les inscriptions à l'EAC pour la rentrée scolaire 2010 se préparent actuellement avec le GUPii qui prendra en charge la facturation de ces nouvelles activités, de même que la facturation des activités de la Petite Enfance.

Les directrices des centres multi-accueil resteront bien entendu à l'écoute des familles puisqu'elles seront toujours leur interlocuteur principal pour l'établissement du contrat et pour toute question concernant le fonctionnement des structures d'accueil.

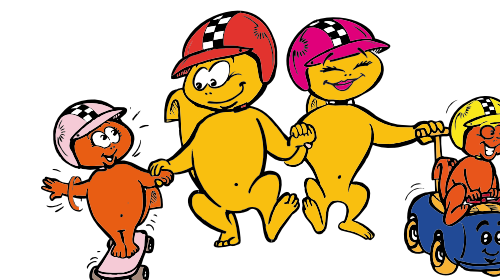
À compter du 16 juin, le GUPii entrera officiellement en fonction à la nouvelle mairie annexe au quartier Saint-Philippe.

Connectez-vous sur votre Espace Famille sur www.biot.fr pour procéder aux pré-inscriptions aux activités périscolaires, de loisirs et culturelles pour l'année 2010-2011.

Les inscriptions seront ouvertes du 3 mai au 28 mai 2010.

Le GUPii invite toutes les familles à consulter l'Espace Famille pour trouver toutes les informations utiles !

À bientôt sur votre Espace Famille.
Le GUPii



■ ESPACE SAINT-PHILIPPE : VOTRE MAIRIE ANNEXE OUVRE SES PORTES MERCREDI 16 JUIN À 9H



Une architecture moderne



Des services de proximité



Les travaux de la Mairie Annexe, engagés en janvier 2010 par la municipalité, s'achèvent très prochainement, pour donner vie à une structure à l'architecture contemporaine qui accueillera les administrés, pour plus de services de proximité.

Mercredi 16 juin, chacun pourra découvrir ce nouvel espace public, destiné à simplifier vos principales démarches administratives, notamment pour une population éloignée géographiquement du Centre Historique.

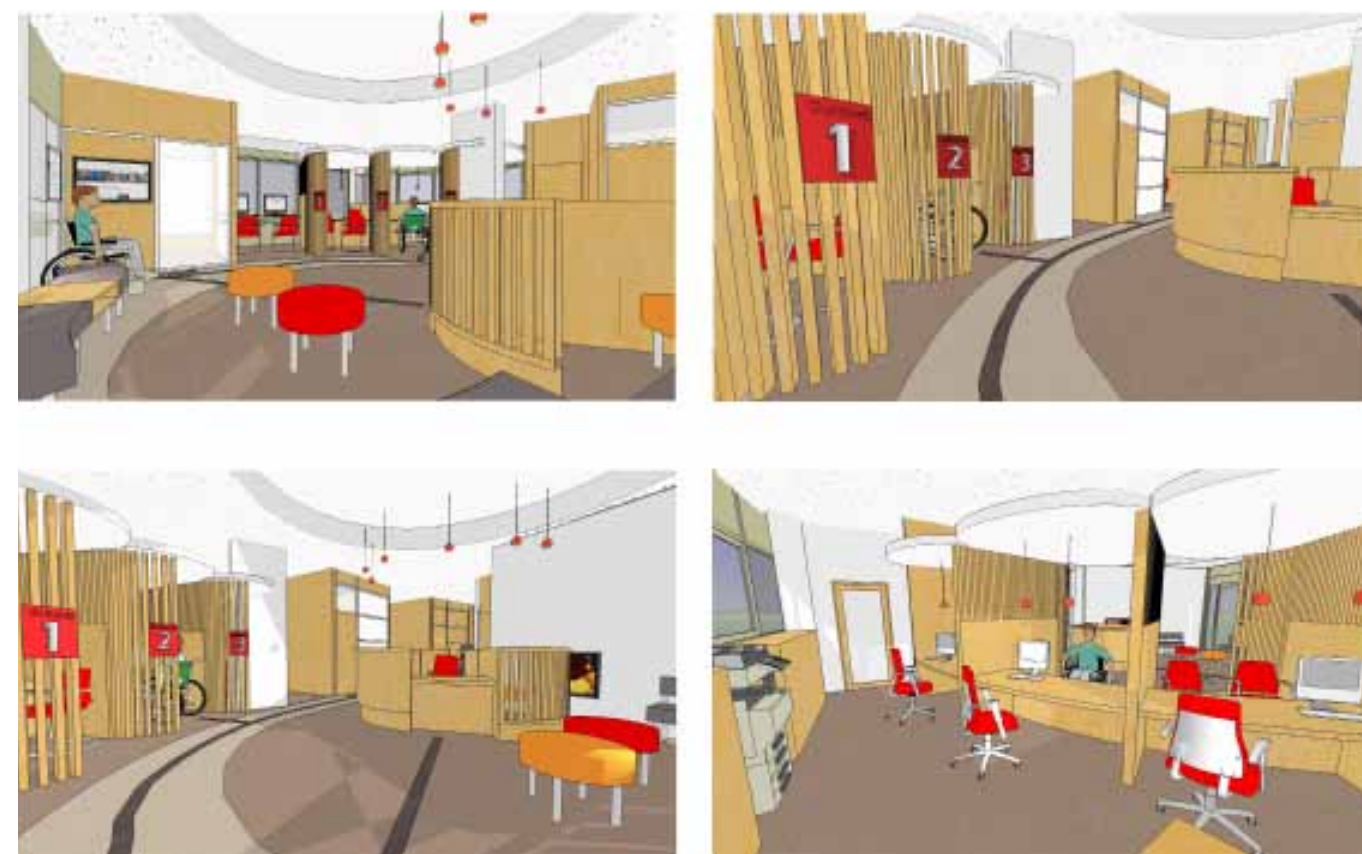
Les quelques 2000 habitants du quartier Saint-Philippe, bientôt rejoints par les 3000 étudiants du Campus STIC ainsi que l'ensemble des salariés sophilopolitains, disposeront ainsi de plusieurs services publics, **ouverts de 9h à 17h non-stop**, dans un espace contemporain et accessible.

A l'image de la technopole tournée vers le futur et les nouvelles technologies, ces nouveaux locaux de la Mairie de Biot – Sophia Antipolis s'inscrivent dans un esprit de modernité.

Mobilier contemporain, espaces fluides et confortables organisés en open space et conçus avec des matériaux durables conformes aux normes d'accessibilité universelle (obligatoires pour tous les établissements accueillant du public en 2015) : votre mairie annexe s'établit dans le paysage sophilopolitain en structure avant-gardiste du service public de proximité.

Ce nouvel établissement public proposera ainsi différents services municipaux tels que le GUPII (Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant), une cellule du service Etat-Civil et notamment une station biométrique pour les passeports et cartes d'identité.

La Police Municipale viendra compléter cet ensemble à partir du



Plan 3D des espaces dans la Mairie Annexe

mois de septembre en s'installant à l'étage inférieur du bâtiment. Découvrez les aménagements en avant première et les services de votre nouvelle mairie annexe :

MAIRIE ANNEXE
Espace Saint-Philippe
Avenue Roumanille
06410 BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS
Horaires d'ouverture : 9h à 17h non-stop du lundi au vendredi

ADRESSE POSTALE :
Ville de Biot
BP 339
06 906 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX
Retrouvez les coordonnées de vos services Mairie Annexe sur : www.biot.fr à partir du 16 juin

• L'espace Accueil de la Mairie Annexe

Vous découvrirez un accueil central permettant de vous diriger vers trois banques de réception. Cet accueil, véritable espace de convivialité et d'accessibilité, est composé

d'un salon d'attente, d'un espace ludique, spécialement dédié aux enfants, deux bornes informatiques munies de connexions Internet et un équipement de recharge de carte électronique Envibus.

Afin de compléter l'offre de confort des usagers, des sanitaires seront également installés.

• L'espace Famille : le GUPII

L'équipe du GUPII, jusqu'alors présente en Mairie principale, vous accueillera dans ces nouveaux locaux pour vous informer sur les services relatifs à la famille et à la scolarité.

Ce service regroupe d'ailleurs aujourd'hui, en complément des activités scolaires, périscolaires et de loisirs, la petite enfance et la culture.

Trois guichets, conçus de manière à respecter la confidentialité des échanges, permettront de vous recevoir afin d'effectuer les démarches relatives à votre Espace

famille.

• État-Civil et Biométrie

Les officiers de la cellule Etat-Civil se tiendront à votre disposition pour vous renseigner sur les différentes démarches et vous délivrer les formulaires nécessaires à la construction des dossiers de pièces d'identités (carte d'identité, passeport...).

Une station biométrique sera à la disposition des usagers Biotois et non Biotois, sur rendez-vous, pour effectuer passeports (*dispositif actif*) et cartes d'identité (*à partir du mois de septembre*).

Important : Seule la mairie principale est habilitée à établir les actes d'Etat-Civil (mariages, naissances, reconnaissances, décès...).

INAUGURATION :
Mercredi 16 juin à 17h

DES LOCAUX AMÉNAGÉS AVEC DES MATÉRIAUX DURABLES ET SAINS



Les aménagements intérieurs de la Mairie Annexe ont suivi une démarche environnementale intégrant des matériaux de construction écologique durables et sains. L'ensemble des procédés techniques mis en œuvre privilégie le confort acoustique, visuel et thermique. Les usagers évolueront dans un environnement favorisant l'accessibilité universelle,

la fonctionnalité des espaces et la qualité des ambiances.

Un plancher chauffant et rafraîchissant a été installé sur l'ensemble de la structure. La chape réalisée, les cloisons ont été distribuées afin d'accueillir les différents espaces et services. Afin de limiter la pollution intérieure et d'améliorer la qualité de l'air, un système de ventilation double flux a été posé éliminant ainsi les odeurs et les autres polluants. Les isolants sont composés de panneaux semi-rigides de fibres textiles recyclées.

Pour un confort sonore optimal, des faux plafonds perforés, non démontables, composés d'un tissu acoustique collé sur une plaque de plâtre, ont été ajustés renforçant ainsi la dissipation des sons. Un revêtement de sol en caoutchouc capable de résister de façon durable à d'énormes sollicitations a également été installé. Les parois murales sont enduites de peintures naturelles ne contenant pas de solvants, ni de composés organiques volatils. Elles garantissent une application sans odeur et une absence d'émanations nocives.

La maîtrise des dépenses énergétiques est tout aussi intégrée par le choix pertinent de procédés d'isolation

adaptés limitant les déperditions énergétiques et la consommation. Les ventilateurs des groupes extérieurs sont à courant continu assurant ainsi une économie de courant par rapport à des moteurs classiques.

En terme d'agencement, le mobilier est simple, ergonomique et pratique. Les bureaux en bois sont labellisés PEFC. La matière première est issue volontairement de forêts gérées durablement. Chaque guichet reçoit en séparation des panneaux acoustiques verticaux. Enfin, les locaux sont baignés par un éclairage naturel généré par les façades vitrées et ponctuées de dispositifs d'occultation. Un éclairage artificiel est réalisé par des luminaires type downlight équipés de Ballast électronique, permettant d'allonger la durée d'utilisation du luminaire d'environ 35% par rapport à un ballast traditionnel.

L'ensemble des finitions intérieures terminé, les entreprises réalisent actuellement les différentes installations techniques et assurent la connexion des réseaux informatiques et téléphoniques. Plusieurs tests seront ainsi entrepris courant mai afin de vérifier l'opérationnalité de la transmission des données pour accueillir le 16 juin prochain le public.

LA VILLE DE BIOT RÉCOMPENSÉE PAR LE « PRIX PROJET ACCESSIBILITÉ 2010 »



La Ville de Biot a reçu le 26 mars dernier le « Prix Projet Accessibilité 2010 » remis par l'Association des Paralysés de France dans le cadre de l'opération « Réflexe Handicap APF 06 ».

Sélectionnée parmi les 27 villes des Alpes-Maritimes de plus de 5000 habitants pour la qualité des amé-

nagements de la Mairie Annexe et des locaux de la Police Municipale en matière d'accessibilité, la Ville de Biot répond d'ores et déjà aux échéances et obligations de la Loi Handicap 2005, qui fixe un délai de mise en conformité d'ici 2015 des établissements recevant du public.

En effet, la commune a souhaité mettre en avant, lors de l'aménagement architectural et environnemental du bâtiment, le confort des usagers pour une accessibilité universelle du public et un accueil de qualité.

Plusieurs équipements et dispositifs seront mis en place pour les personnes handicapées. Des panneaux d'information en alphabet braille et un plan sensoriel seront mis

à la disposition des malvoyants. Une bande de guidage podotactile accompagnera l'ensemble des visiteurs vers les espaces destinés à les recevoir. Un guichet spécifique sera équipé d'une boucle et d'un tapis de sol magnétique pour les malentendants. Les plafonds acoustiques perforés renforceront la dissipation des sons. Les bureaux de l'état-civil et de la biométrie seront également dimensionnés de façon à recevoir une mère accompagnée d'une poussette et les personnes à mobilité réduite.

La Mairie Annexe de Biot Sophia Antipolis accueillera le public dans un lieu moderne de haute qualité environnementale avec un confort optimal pour l'ensemble des usagers.

DES PLAQUES DE BÉTON À L'ÉCOQUARTIER DES BACHETTES



La Ville de Biot a l'ambition de soutenir ses commerces, ses artistes, son artisanat, de développer ses équipements et de mener une politique touristique et économique dynamique respectueuse de l'identité de la commune et de la vie de ses quartiers.

Les 6 problèmes majeurs du centre historique seront résolus en un projet structurant, ambitieux et réaliste :

- **Le stationnement** : création d'un parking enterré offrant un stationnement optimal et respectueux de l'environnement architectural.

- **L'accessibilité** : création d'une voie périmétrale à double sens et double accès pour répondre aux exigences de circulation et de sécurité incendie.

- **La perte d'habitants** : création d'une centaine de logements dont une dizaine pour actifs, garantissant la mixité sociale et apportant de la vie et de la jeunesse.

- **Le manque de services** : création d'un centre de santé pluridisciplinaire médical et paramédical assurant une mission de médecine de proximité.

- **L'insuffisance de structures touristiques** : création d'un hôtel.

- **Le déclin économique** : l'apport

des services, des nouveaux habitants, des parkings et des touristes renforcera l'attractivité du centre historique et contribuera au développement substantiel de l'activité économique, particulièrement des commerces.

Le projet consiste à créer un écoquartier de haute qualité environnementale (HQE) à proximité immédiate du Centre historique, sur le coteau Nord, à l'emplacement actuel du parking des Bachettes. Cette opération d'ensemble cohérente, d'une grande qualité urbaine, architecturale, paysagère, respectueuse du patrimoine (réhabilitation et mise en valeur de la Chapelle saint Roch) sera exécutée au travers d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Cette procédure d'urbanisme assure à la commune, la maîtrise du projet en cohérence avec ses objectifs.

Par délibération en date du 15 avril dernier, le Conseil municipal a approuvé le dossier de création de ZAC. Ce document, constitue la naissance « officielle » de la ZAC et répond à deux objectifs principaux : définir le périmètre de la ZAC et identifier précisément les effets négatifs et positifs du projet au travers d'une étude d'impact.

Cette étude, divisée en phase travaux et exploitation, prévoit des dispositions visant à minimiser les impacts sur l'environnement des riverains : bruits, excavations, circulation, accès, poussières, faune et flore, réseaux, etc. Une charte de « chantier propre » sera imposée au constructeur pendant les travaux. Le projet n'est pas figé et évoluera tout au long de la procédure de ZAC. Les phases suivantes sont l'élaboration du dossier de réalisation en septembre 2010, les phases de choix du constructeur et les études préparatoires. Les travaux débuteraient fin 2011 pour une durée de 20 à 24 mois.

Ce projet majeur, ambitieux et social répondra aux attentes des habitants et des visiteurs de notre belle Ville de Biot. Afin de vous faire partager ce projet, vous serez régulièrement informés de son évolution dans les prochains numéros de votre magazine *Biot Infos*.

Patrice BEHIER
Conseiller municipal et
communautaire délégué
aux Affaires juridiques
et à la Commande
Publique



EXERCICES MANŒUVRES INCENDIES DANS LE CENTRE HISTORIQUE : LE PLAN D'INTERVENTION S'AVÈRE TRÈS SATISFAISANT



La caserne des sapeurs pompiers de Biot avec les Centres d'Incendies et de Secours du Groupement Territorial Centre, en coordination avec la police municipale de Biot, ont effectué des exercices de manœuvres incendies, mercredi 17 mars dernier, dans le Centre Historique.

Ces exercices ont eu pour objectif de valider le plan d'intervention et de défense du Centre Historique mis en place par le lieutenant

Dorian Desvaux et son adjoint l'adjudant-chef Marc Blanc de la caserne de Biot, appuyés par les services Opération et Prévision du Groupement Territorial Centre. Porté à la connaissance des personnels d'encadrements, ce plan d'intervention a permis notamment de maintenir les acquis en termes de gestion opérationnelle et de commandement des cadres ainsi que le développement des réflexes des sections opérationnelles.



Au vu du succès rencontré par ce plan d'intervention mis en place sur le Centre Historique Biotois, celui-ci pourrait servir de base de réflexion départementale au profit des communes abritant des centres-ville de mêmes caractéristiques.

EXTENSION DU PARKING SAINT-JEAN Une nouvelle aire de stationnement à la disposition du public



Depuis le 24 mars dernier, une nouvelle aire de stationnement gratuite dans le prolongement du parking Saint-Jean, carrefour des

Quatre Chemins, est à la disposition des Biotois et des visiteurs.

Cette extension a été réalisée dans le cadre de l'aménagement de l'accès Sud du Centre Historique. Elle répond également au développement de l'offre de stationnement aux abords.

La plateforme revêtue d'un enrobé à chaud accueille 17 places de stationnement tracées et 7 places deux-roues matérialisées.

La Ville de Biot a souhaité réaliser une aire de stationnement avec un aménagement paysager de

type méditerranéen supportant un faible coût d'entretien. Les oliviers existants en limite de parcelle ont été conservés et taillés. Un massif de lavandes et de romarins a pris place sur un paillis-de-lin afin de limiter la pousse d'herbes parasites et préserver la fraîcheur du sol. Enfin, trois cyprès de Florence ornent l'entrée, cassant ainsi la linéarité de l'ensemble paysager composé parallèlement à la route de la Mer et souhaitant par leur symbolique, la bienvenue à Biot.

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

AVANTAGE SERVICE PISCINE FÊTE SES 20 ANS !

Fondée en 1990 à Biot, par Patricia et Jean-Pierre Beaumont, l'entreprise Avantage Service Piscine a trouvé sa place dans le tissu économique azuréen.

L'entreprise, composée d'une équipe de 12 personnes, effectue depuis 20 ans la maintenance et l'installation de piscines et matériel, avec près de 200 contrats d'entretien à son actif sur le département.

A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, la société s'agrandit pour ouvrir un show-room de 400 m², inauguré le 17 avril dernier, lui permettant aujourd'hui d'offrir une gamme de produits plus étendue : mobilier de jardin, sauna, spa, matériel de bien-être et de traitement de l'eau. Un large choix qui vient compléter l'offre déjà existante.

Avantage Service Piscine possède désormais la plus grande surface de vente des entreprises du même secteur sur le département. Un bel exemple de réussite et de professionnalisme dans ce climat de crise économique.

AVANTAGE SERVICE PISCINE
1449 route de la Mer - BIOT
Tel : 04 93 65 75 85
Email :
avantage.service.piscine@cegetel.net
Site Internet :
www.service-piscine06.com



Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et Nicole Pradelli, déléguée au commerce en compagnie de l'équipe ASP

UN BIOTOIS FINALISTE AU « FRANCE PIZZA TOUR »



Nicolas Minassians

Nicolas Minassians, jeune patron de la Pizza des Issarts, Route de Valbonne à Biot vient d'obtenir la 6^{ème} place du meilleur pizzaiolo de toute la région PACA lors du championnat régional qui a eu lieu le 3 février dernier à l'occasion du salon Agecotel à Nice.

Faisant partie des dix premiers, ce formidable classement l'a qualifié pour la finale du Championnat de France à Paris le 31 mars dernier au « France Pizza Tour ».

C'est la dextérité du jeune chef, la cuisson, l'originalité de la présentation et surtout la qualité de la pâte, qui a séduit le jury composé des trois professeurs des

écoles de pizzaiolo françaises et de l'association des « Pizzas de France ». En effet, la qualité d'une bonne pizza se révèle avant tout par le savoir-faire de la pâte dont notre pizzaiolo Biotois s'est bien gardé de livrer son secret. Alors, Biotois et visiteurs, laissez-vous tenter sans modération...

RENSEIGNEMENTS :
TEL : 04 97 23 93 66



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LES RENDEZ-VOUS DU CCAS :

Le CCAS organise et propose des rencontres entre seniors lors d'activités, d'animations au foyer, de sorties ou de voyages. Ces animations sont destinées à offrir un espace de rencontre entre seniors pour lier connaissance voire nouer une amitié entre participants. Un programme d'activités vous est soumis : soyez nombreux à nous contacter pour inscription ou suggestions.

• VENDREDI 7 MAI : Excursion découverte du parc des bambous du Mandarin

La matinée sera consacrée à la visite de la bambouseraie de Montauroux d'une superficie d'environ un hectare et demi. Une visite commentée vous fera découvrir diverses variétés de bambous, un bassin planté de lotus et au détour du chemin, une fougère arbus-

tive, un poisson de bambou, des roseaux qui tintent lorsque vous les frôlez, des bouddhas souriants, des grenouilles en pierre de lave noire et une fontaine habitée de gros poissons rouges. Les allées ombragées de bambous invitent à la promenade. En fin de visite, un moment de détente vous est proposé, confortablement installé sous un tilleul, aux sons de la flûte de Pan.

Prix d'entrée : 5 €/personne.

Restauration libre : soit restaurant de proximité, soit pique-nique.

En après-midi, découverte du joli village de Mons : visite du musée de la maison monsoise qui a conservé tous les éléments traditionnels d'un logement d'autrefois : le potager, la vieille cheminée, les outils d'antan dans la cave.

Prix : 1€/personne et son église. Forfait transport : 8,30 €.

• DU LUNDI 20 AU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010 : Voyage en Italie du sud 7 jours/6 nuits par vol direct Nice Rome

Programme exceptionnel pour ce voyage touristique et culturel en Italie du Sud : visite guidée de la Rome Antique, puis départ pour un merveilleux circuit qui vous fera découvrir le site archéologique de Pompéi, le Vésuve, l'île de Capri et le village d'Ana Capri, la côte Amalfitaine avec Positano, Amalfi, Naples, le site antique de Paestum Herculaneum, la Baie de Sorrente, pour finir par la visite de la Rome baroque avec un circuit des places et fontaines.

Participation : 863 € par personne (base 30 participants) tout compris : acheminement aéroport, vols direct aller-retour, pension complète, hébergement dans le même hôtel durant les 6 nuitées, guide accompagnateur toute la durée du séjour, les excursions mentionnées et guides locaux, assurances. Le programme est disponible à l'accueil du CCAS. Les inscriptions sont enregistrées dès à présent avec le versement d'un acompte de 200 €.



À SAVOIR

Retraite : un conseiller à votre service

La retraite est une étape importante de la vie qui suscite souvent bien des inquiétudes. Aussi, le service de proximité (CICAS) assuré par les professionnels de la retraite complémentaire a mis en place un numéro unique de téléphone pour tous les salariés relevant de l'Arrco, de l'Agirc et de l'Ircantec.

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, contactez un conseiller au 0 820 200 189* du lundi au vendredi de 9h à 18h.

En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité sociale, il pourra vous conseiller sur les démarches à effectuer, vous indiquer les pièces à rassembler et vous proposer un rendez-vous dans un centre d'information CICAS le plus proche de chez vous.

***0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe**



CROIX ROUGE FRANÇAISE



“ La Croix Rouge de Biot vous accueille tous les mercredis et samedis matin. Vous trouverez un vestiaire avec des vêtements à bas prix. Les recettes issues des ventes contribuent à apporter de l'aide alimentaire aux personnes dans le besoin, ainsi qu'un espace d'écoute respectant la confidentialité.

Les mercredis midi, des cours de cuisine menés par un grand chef de la région sont organisés pour montrer aux participants comment faire de très bons plats avec les ingrédients de tous les jours et à petits prix.

La Croix Rouge de Biot, c'est aussi toute une équipe de secouristes qui dirigent les formations aux premiers secours, font tourner un Samu social pour apporter de l'aide aux personnes en situations de grande précarité et sont présents lors de grandes manifestations pour assurer la sécurité de tous. Enfin, n'oubliez pas notre Quête Nationale la première semaine de juin qui nous permet d'assurer la bonne continuité de tous nos services sur le plan national.

”

DÉTECTEURS DE FUMÉES

Le 10 mars 2010, la loi visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation pour 2015 a été votée. (Loi n°2010-238 du 9 mars 2010 parue au JO n° 0058 du 10 mars 2010).

À compter de l'entrée en vigueur de la loi, chacun dispose de 5 ans pour installer le dispositif. Le prix des détecteurs de fumée reste peu onéreux, de 20 à 30 € en moyenne pour les modèles basiques (ils ne détectent pas la fumée de cigarette). L'installation du dispositif s'avère élémentaire et ne se destine pas seulement aux experts du bricolage. Il est conseillé de placer les détecteurs dans des lieux de passage comme le couloir, et éviter la cuisine.

L'adoption de cette loi a été motivée par l'augmentation d'incendies meurtriers. Elle reprend une proposition de loi déposée en 2005. L'installation des détecteurs de fumée devrait permettre de sauver 400 à 500 vies par an et réduire le nombre de personnes brûlées. Dans les pays ayant déjà adopté cette loi, le nombre de décès dus à des incendies domestiques a diminué de 50 %.

BIOT À MUSIQUES

MAI
JUIN
2010

LA DEUXIÈME ÉDITION DE BIOT À MUSIQUES SE TIENDRA TOUS LES SAMEDIS DU 15 MAI AU 19 JUIN AU JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL, À PARTIR DE 19 H.

LE PUBLIC POURRA ASSISTER À 6 CONCERTS GRATUITS.

ON RETROUVERA DURANT CES CONCERTS, DIFFÉRENTES FORMES DE MUSIQUE : DU POP ROCK À LA CHANSON FRANÇAISE EN PASSANT PAR LE JAZZ. IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS. CES QUATRE CONCERTS SERONT PONCTUÉS PAR LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MUSIQUE DIMANCHE 21 JUIN. DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

SAMEDI 29 MAI
DE 19H À 21H

~ MISSING PIE ~
(ROCK, CHANSON FRANÇAISE)
WWW.MYSPACE.COM/MISSINGPIE



Olivier W. Auteur, compositeur et interprète, ce parisien d'adoption a d'abord écumé les bars et les scènes du sud de la France, avant de prendre ses valises et sa guitare pour la capitale. Avec Julien H., bassiste, et Jean-Luc V il décide d'enregistrer quelques mois plus tard un maxi 5 titres. Le groupe s'appellera Missing Pie. Jean Luc et Julien ne peuvent rester Ben L. et David B. les remplaceront. Ils forment aujourd'hui un trio aussi efficace sur scène qu'en studio, et à la ville comme à la campagne?!!! Ils promettent leur rock épuré et énergique, chanté en français, partout où le vent les amène.

SAMEDI 5 JUIN
DE 19H À 21H

~ DUM DUM BOYS ~
(POP ROCK)
WWW.DUMDUMBOYS.NET

Dum Dum Boys fait penser à du rock'n'roll sous acide, de la pop mêlée à des boucles de sons incongrus... En fait les DDB flirtent un peu avec tous les genres, s'appropriant des ambiances par des instrumentations variées : acoustiques, électroniques, bruitages, samples... Les DDB ont un talent indéniable pour construire leurs morceaux, fouiller les atmosphères et les rendre obsédantes. Et chaque titre est un petit bijou de Pop hallucinée.



SAMEDI 12 JUIN
DE 19H À 21H

~ CURL ~
(POP ROCK ELECTRO)
WWW.MYSPACE.COM/CURLFROMNICE

FrankA est issu de la scène post-punk new wave des 80's, guitariste de CORPUS DELICTI de 92 à 94, il crée COVE en 94 (Première partie de Dominique A en avril 96), il se lance dans la production puis fonde CURL en 1997. Le premier album "Ultimate Station" avec la voix de Stéphane Rounevin est largement chroniqué dans les magazines, Magic, Trax, Coda ou encore printemps de Bourges en 1998, puis des Transmusicales de Rennes en 1999. En 2000 CURL obtient le FAIR (Fonds d'Aide aux Interventions Rock) avec le titre "Club 99", "Inner", leur deuxième album, signé chez EMI publishing, sort en 2004 et sa reprise de "Closer" de NIN leur vaut d'être nominées aux QWARTZ (Electro Music Awards).



SAMEDI 19 JUIN
DE 19H À 21H

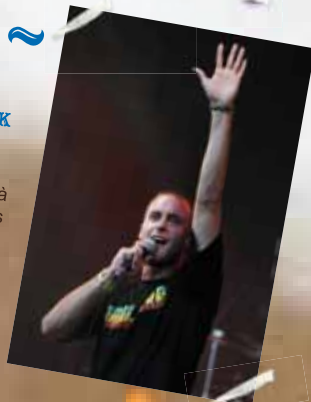
~ MADI ~
(POP, SOUL, AFRO BEAT)
WWW.MYSPACE.COM/JAGGAE



Débutant par des compos avec un groupe de funk-jazz, il découvre la vaste scène électro, jungle, house et se produit avec Gilles Peterson, Dj Vadim, 4hero ou Stanton warriors. Il apprend aussi le travail en groupe avec Soulbreakerz et Linkage, fait vibrer quelques belles scènes au festival de jazz de Cimiez à Nice ou en première partie de Jamiroquai, Alicia Keys et Israel Vibration. A 26 ans, après un passage remarqué à la Nouvelle Star, Madi Jaggé munit un projet d'album. Ses compositions sont empreintes de sa quête, profonde, « d'amour et d'unité ».

SAMEDI 15 MAI
DE 19H À 21H

~ LEIDO ~
(REGGAE, DUB)
WWW.MYSPACE.COM/LEIDOMUSIK



Leido, fort de sa jeunesse, possède déjà une solide expérience de la scène avec plus de 80 concerts. La formation a eu l'occasion de se produire sur de nombreux festivals comme lors de la 10ème édition des Nuits du Sud de Vence, où dans des salles prestigieuses comme le théâtre Lino Ventura où le palais Nikaia.

21 JUIN
FÊTE DE
LA MUSIQUE
17H 18H30
A 21H00

RUE DU PORTUGON

~ PAULO GIBSON GROUP ~ (BLUES ROCK)

~ SUNDAY PLAYER ~ (ROCK)

PLACE AUX ARCADES

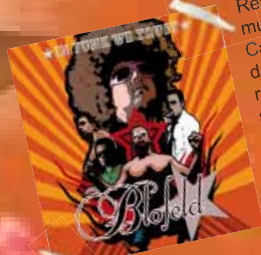
~ GROUPE DE L'ESPACE DES ARTS ~ (BIG BAND)

~ GUILLAUME HEURTEBIZE TRIO ~ (JAZZ)

~ ISOTOPE ~ (JAZZ ROCK)

SAMEDI 22 MAI
DE 19H À 21H

~ BLOFELD ~
(POWER FUNK)
WWW.MYSPACE.COM/BLOFELD



Révélaté en 2006 lors du tremplin des musiques amplifiées à la MJC Picard de Cannes, Blofeld remporte aisément le prix du public grâce à un jeu de scène renversant et une énergie musicale surprenante. Chaque concert de Blofeld est une bouffée d'énergie, de puissance et de funky attitude !!! Ils créent la jonction entre mélodies entraînantes et rythmes puissants. Du pur rock "76 ers", du rap groovy une véritable invitation à la danse !



27^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT : DU 18 MAI AU 24 JUIN 2010



Depuis plus d'un quart de siècle le Festival des Heures Musicales réunit des artistes de renommée internationale et un public de mélomanes enchanté par la qualité de la programmation.

Organisé par l'association les Heures Musicales de Biot, ce Festival est placé sous l'égide de la municipalité de Biot, avec le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional. Il est devenu au fil des années un rendez-vous culturel incontournable au cœur des Alpes-Maritimes.

Cette année encore, Liliane Valsecchi, Directrice artistique du Festival, présente une programmation haut de gamme dans la lignée des éditions précédentes. Avec la même exigence de qualité, elle propose de faire découvrir au public des chefs d'œuvre du répertoire classique, des interprétations authentiques, des formations inédites... un savant équilibre dont elle a le secret pour que s'exprime le génie de la musique.

La 27^{ème} édition du Festival des

Heures Musicales s'inscrit dans un souci de continuité, mais aussi d'ouverture et d'innovation, pour le plus grand plaisir des amateurs et des passionnés de musique. La réservation se révèle indispensable pour des raisons de sécurité et de capacité des lieux. Une navette est assurée les soirs de concerts.

MARDI 18 MAI

Gauthier Capuçon, violoncelle
Gabriela Montero, piano

Gauthier Capuçon

« Nouveau Talent de l'année » aux Victoires de la musique 2001, Gautier Capuçon, né en 1981 à Chambéry, commence le violoncelle à 5 ans et le piano à 7 ans et obtient en 1995 un Premier Prix de violoncelle et l'année suivante, un premier prix de piano. En 1997, conservatoire Supérieur de Paris (CNR), il obtient un Premier Prix de violoncelle. En 2000, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMP), il reçoit un Prix au violoncelle et en musique de chambre (mention Très Bien à l'unanimité).

Il est soliste d'orchestres prestigieux internationaux. En Janvier 2006, il entame une tournée aux USA en duo avec son frère.

Gabriela Montero

Née à Caracas au Venezuela, Gabriela Montero donne son premier concert à peine âgée de 5 ans. A 8 ans, le gouvernement vénézuélien lui accorde une bourse pour lui permettre d'étudier aux Etats-Unis.

A 12 ans elle remporte la Baldwin National Competition et l'AMSA Young Artist International Piano Competition avec le Cincinnati Symphony Orchestra dans le Tchaïkovski n°1. Elle étudie avec Lyl Tiempo, Andrez Esterhazy et Hamish Mile à la Royal Academy of Music London. En 1996, elle est médaille de bronze au Concours Chopin de Varsovie.

Après s'être produite sur de nombreuses scènes internationales de la musique classique, Gabriela

Montero est invitée à jouer à Washington pour la cérémonie d'investiture du Président des Etats-Unis Barack Obama.

DIMANCHE 23 MAI

Brigitte Engerer, piano
Jean-Yves Clément, auteur récitant

Brigitte Engerer

Des études musicales commencées à l'âge de cinq ans, un premier concert donné en public l'année suivante, tels sont les débuts de Brigitte Engerer... La suite est à l'image du commencement. La carrière internationale de Brigitte Engerer prend un tournant décisif en 1980 lorsque H. Von Karajan, après l'avoir entendue, l'invite à jouer avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, puis à participer aux fêtes du centenaire de la Philharmonie de Berlin en 1982. S'en suivent d'innombrables tournées, partout dans le monde avec les orchestres les plus renommés sous la baguette des chefs les plus réputés. Attirant les éloges par sa maturité et une sensibilité rare, par la puissance et la délicatesse de son jeu, Brigitte Engerer prend naturellement place parmi les grands interprètes de sa génération. Le gouvernement français a nommé Brigitte Engerer Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite et Commandeur des Arts et Lettres. Elle est également membre-correspondant de l'Institut de France, Académie des Beaux-Arts.

Jean-Yves Clément

Directeur de la collection Amor Fati et éditeur délégué au Cherche Midi éditeur, Jean-Yves Clément a publié notamment des textes inédits d'Alain-Fournier, Frédéric Nietzsche, Jules Renard, Raoul Vaneigem,

etc., et établi, entre autres, l'édition des Pensées de Gustave Flaubert, de Salvador Dali et de Philippe Meyer. Il a publié en 2007 les Pensées de Dieu, fait paraître en 2008 Les Plus belles paroles du

Coran, et en 2009 Napoléon par Napoléon (Pensées par Charles Napoléon). A paraître sous sa direction : les Pensées d'Alexandre Vialatte.

En 2010 il publie un essai biographique, Les deux âmes de Frédéric Chopin (Presses de la Renaissance), et Nuits de l'âme de poèmes d'après les 21 Nocturnes de Frédéric Chopin (Cherche Midi). A paraître un livre d'entretien sur la musique avec Michel Onfray (Galilée).

J.-Y. Clément donnera plusieurs « leçons » sur Chopin en 2010 dans le cadre de l'Université Populaire de Michel Onfray, ainsi qu'au Théâtre du Rond-Point à Paris.

J.-Y. Clément est Chevalier des Arts et Lettres (2004).

VENDREDI 28 MAI

Marcel Bounou, direction chant and The Gospel Move Singers
Wesley Seme, piano
Ola Mongo, chant
Jean-Marc Reno, chant
Nanushka Madzouka, chant

Marcel Bounou

Né à Dolisie (Congo-Brazzaville), Emb'Bee, de son vrai nom Marcel Bounou, a grandi dans un milieu pieux, bercé par les cantiques religieux. A 13 ans, Marcel intègre la chorale protestante de Dolisie, jusque-là l'objet de toute son admiration et de ses rêves d'enfant. Il apporte ainsi la ferveur de sa voix juvénile à l'oeuvre de cette chorale.

La musique, désormais, prend corps en lui et ne le quittera plus jamais

Après vingt-huit ans de succès au sein des Palata Singers, Marcel Bounou ressent le besoin d'élargir son horizon musical. Il se lance alors dans un gospel de louange. En 2000 Marcel Bounou assure la première partie des concerts de Ray Charles à l'Olympia et au Zénith.

Il donne des concerts de grande qualité à travers la France, l'Europe, les Antilles, et l'Afrique, présentant à chaque fois un Gospel chargé de caractère et de style, empreint d'un mélange subtil de rythmes africains et de Gospel contemporain.

VENDREDI 4 JUIN

Renaud Capuçon, violon
Khatia Buniastishvili, piano

Renaud Capuçon

Né à Chambéry en 1976, Renaud Capuçon est admis à 14 ans au Conservatoire National Supérieur de Musique. En 1992 Premier Prix de musique de chambre, 1993 Premier Prix de violon au CNSM de Paris et 1995 Prix de l'Académie des Arts de Berlin. En 1995 également, il crée son propre festival à Chambéry. En 2000 il est nommé « Rising Star » et « Nouveau talent de l'Année » aux Victoires de la Musique puis « Soliste instrumental de l'année » en 2005.

Renaud Capuçon est soliste de nombreuses prestigieuses formations du monde entier. Une carrière exemplaire pour un musicien âgé seulement de 34 ans !

Khatia Buniastishvili

Née à Tbilissi en 1987, Khatia Buniastishvili commence l'apprentissage du piano à l'âge de 5 ans. Elle est diplômée du Conservatoire d'état de Tbilissi. Elle étudie maintenant à Vienne (Universität für Musik und Darstellende Kunst) avec Oleg Maisenberg.

Elle donne son premier concert avec l'Orchestre de Chambre de Tbilissi à l'âge de 6 ans et commence à se produire à l'étranger à l'âge de 10 ans. Elle joue depuis partout en Europe et aux Etats-Unis.

Son talent lui a valu plusieurs prix. Les critiques ont salué son imagination, sa virtuosité et sa maturité.

MERCREDI 9 JUIN

Boris Berezovsky, piano
Alexei Petrov, piano

Boris Berezovsky

Boris Berezovsky bénéficie d'une remarquable réputation de pianiste virtuose doté d'une finesse et d'une sensibilité unique. Né à Moscou en 1969, il étudie au conservatoire de Moscou avec Eliso Virsaladze et prend des cours particuliers avec Alexander Satz. En 1988, il fait ses débuts au Wigmore Hall à Londres. Le journal « The Times »



Gauthier Capuçon



Gabriela Montero



Brigitte Engerer



Jean-Yves Clément



Marcel Bounou



Renaud Capuçon



Khatia Buniatishvili



Boris Berezovsky



Alexei Petrov



Nicolai Lugansky

le décrit alors comme « un artiste exceptionnellement prometteur, d'une virtuosité éblouissante et doté d'une énergie formidable ». Deux ans plus tard, la promesse se réalise, et il remporte en 1990 la médaille d'or du Concours International Tchaïkovsky à Moscou.

Boris Berezovsky se produit sur scène en tant que soliste auprès des plus fameux orchestres actuels. Il se produit aussi avec des musiciens de renom tels que Vadim Repin, Julian Rachlin, Michael Collins, Ralph Kirshbaum, Boris Pergamenschikov, Brigitte Engerer, Dmitri Mahktin et Alexandre Kniazev....

Alexei Petrov

Alexei Petrov est né en 1982 dans une famille de musiciens à Moscou, il est entré en 1990 à l'école Centrale Musicale dans la classe du représentant éminent des traditions de l'école russe de piano Elena Hoven. En 1997 il continue les études avec le pianiste Andreï Pisarev.

En 2001, il entre au Conservatoire d'Etat de Moscou dans la classe du chargé de cours Andreï Pisarev. En 2005, il passe dans la classe du professeur Zinaïda Igtieva. Dès 2007, il est boursier de thèse dans la classe du professeur Vanessa Latache à Royal College of Music. Alexei PETROV, un des plus talentueux représentants de l'Ecole Russe de piano, se passionne dès l'enfance pour la composition qui a donné à son jeu le regard de compositeur novateur et l'envergure de la mentalité. L'éclat, la profondeur musicale et la liberté illimitée technique sont les caractéristiques absolues de l'individualité créatrice du pianiste.

MARDI 15 JUIN

Anne Queffelec, piano



Anne Queffelec

Anne Queffelec

Anne Queffelec figure parmi les pianistes les plus aimés de sa génération. Fille et soeur d'écrivains, passionnée elle-même de littérature, c'est vers la musique qu'elle se tourne dès son plus jeune âge.

A la scène comme au disque, Anne Queffelec cultive un répertoire éclectique comme en témoigne son importante discographie : elle a consacré plus d'une trentaine d'enregistrements à Scarlatti, Schubert, Liszt, Chopin, Bach, Debussy, Fauré, Mendelssohn, Satie, l'oeuvre intégrale de Ravel et Dutilleux, Mozart, Beethoven, Haendel gravés respectivement chez Erato, Virgin Classics, Mirare. Son disque « Contemplation » consacré à Bach paru en 2009 pour le label Mirare a conquis la presse et le public.

À l'occasion du Bicentenaire de la naissance de Chopin et de « La Folle Journée » 2010 vient de paraître un enregistrement consacré à ce compositeur sous l'intitulé « De l'enfance à la plénitude » toujours pour le label Mirare.

JEUDI 24 JUIN

Nicolai Lugansky, piano

Nicolai Lugansky

Après avoir remporté les concours Tchaïkovsky, Bach, Rachmaninov, Nicolai LUGANSKY est devenu un pianiste incontournable, réalisant la prédiction de son illustre pédagogue Tatiana Nikolaeva qui voyait en lui « le futur grand ». Très apprécié par le public international, l'annonce de ses concerts remplit les salles du monde entier

Sa technique exceptionnelle, son jeu léger et délicat sont unanimement salués. Il reçoit de nombreuses distinctions pour ses enregistrements.

Il partage ses concerts entre récitals pour piano, musique de chambre (en particulier avec ses compatriotes Boris Berezovsky (pianiste), Vadim Repin (violoniste), Mischa Maisky, Alexandre Kniazev (violoncelliste) et concerti pour piano. Ses compositeurs préférés sont Rachmaninov (qu'il considère comme son père spirituel) et Chopin.



LES DANSEURS DE L'ESPACE DES ARTS INVESTISSENT LES RUES NIÇOISES

Mercredi 17 mars l'école de danse de Biot, section Modern Jazz, a participé à la Randonnée Chorégraphique qui s'est déroulée à Nice.

Une nouvelle forme d'art qui a pour but de ramener la danse moderne et contemporaine dans l'espace urbain, et surtout de sensibiliser les institutions à la création de lieux d'expression.

Angelo Monaco a créé une chorégraphie avec 12 danseurs des cours supérieurs de l'Espace des Arts et de la Culture de Biot et a pris comme élément d'inspiration l'utilisation de l'espace urbain comme un lieu de rencontre entre la conscience de la forme architecturale et l'expression du corps.

Une initiative très réussie, vu la réponse du public et du partage entre les professionnels de la danse qui ont terminé avec une chorégraphie collective finale de 170 danseurs.

AGENDA DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

• Spectacles Ecole de Théâtre (professeur Nathalie Blazin) à l'Espace des Arts et de la Culture

Mercredi 26 mai à 19h30 – cours ados – « LA REINE ALICE »

Mercredi 16 juin à 19h30 – cours des 7/8 ans – « LA PETITE ALICE »

Mercredi 23 juin à 19h30 – cours des 9/10 ans – « LE MIROIR D'ALICE »

Mercredi 30 juin à 19h30 – cours des 11/12 ans – « NOTRE ALICE »

Mardi 22 juin et mardi 29 juin à 20h30 – cours des adultes – « PIGALLE »

• Spectacle de danse des écoles de jazz et classique :

Dimanche 13 juin à 21h, Théâtre de la Mer à Golfe-Juan.

Spectacle gratuit sur réservation. Renseignements au 04 93 65 07 02

• Exposition des élèves des Arts Plastiques de l'Espace des Arts et de la Culture à l'Office du Tourisme :

Exposition « REFERENCES » du 4 juin au 25 juin 2010

Vernissage le samedi 5 juin 2010 à 11h à l'Office du Tourisme.

• Spectacle de l'Orchestre de Musiques Actuelles :

Samedi 5 juin 2010 à 17h à l'Espace des Arts et de la Culture

• Audition générale des classes de musique :

(Date à confirmer) en l'église Saint-Marie Madeleine.

BIOT ET LES TEMPLIERS INSPIRE LA CALLIGRAPHIE

Sophie Fuchs, poète-calligraphe, a fait don à la Ville de Biot en mars dernier, d'une reproduction de l'acte de donation de Biot aux Templiers.

Cette oeuvre, offerte dans le cadre de la 2^{ème} édition de *Biot et les Templiers*, a été créée sur un parchemin en peau, aux couleurs de la commune.

L'artiste, qui possède un atelier de calligraphie à Vallauris, propose au public de nombreux poèmes déclinés sous forme de recueil, de calligraphie ou encore de carte à travers lesquels elle partage son sens de la poésie.

Ses écrits relatent des faits de la vie, des textes simples dans lesquels chacun peut se reconnaître. Sophie Fuchs met les mots en lumière à travers l'enluminure et la calligraphie.

La poète-calligraphe se plaît d'ailleurs à dire que « l'art de l'écriture c'est le paquet cadeau des mots ».

L'ATELIER DE SOPHIE FUCHS

06220 Vallauris

Tel : 06 81 53 22 49

www.sophie-fuchs.com



Sophie Fuchs et Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER



Exposition

DISQUES ET SÉMAPHORES LE LANGAGE DU SIGNAL CHEZ LÉGER ET SES CONTEMPORAINS

Samedi 19 juin - lundi 11 octobre 2010

Vernissage le samedi 19 juin à 11h

A l'occasion de son cinquantième anniversaire et un an après sa réouverture, le musée national Fernand Léger présente l'exposition Disques et sémaphores, le langage du signal chez Léger et ses contemporains. A partir d'un sujet inédit élaboré par Arnaud Pierre (université Paris-Sorbonne), cette manifestation se propose de rapprocher les signes picturaux élaborés par le peintre autour de 1920 à ceux de la signalisation et de la signalétique moderne. Le développement des outils de communication, liés à l'essor des chemins de fer, des transports maritimes et fluviaux et plus généralement à la transformation du paysage urbain, intéresse passionnément l'artiste, attentif aux mutations de son époque. Signaux, lettres et pictogrammes se retrouvent dans ses œuvres sous forme de motifs plastiques, parfois schématisés jusqu'à l'abstraction. Le tableau fonde alors son efficacité sur les techniques de communication moderne privilégiant concision de la forme et aplats colorés.

« Gares et ports » constituent le premier temps du parcours, retraçant une généalogie picturale des signaux maritimes et ferroviaires. Présents dans les séries de Léger sur Le Passage à niveau (1919) ou Le Remorqueur (1920), ces disques sont déjà présents dans les gares de Monet, dans les ports cubistes de Gleizes et Metzinger ou dans les compositions constructivistes du hongrois Moholy-Nagy. Chez Léger, plus qu'un emblème du monde moderne, le signal devient prépondérant au sein de la composition, structurant la surface picturale tout entière.

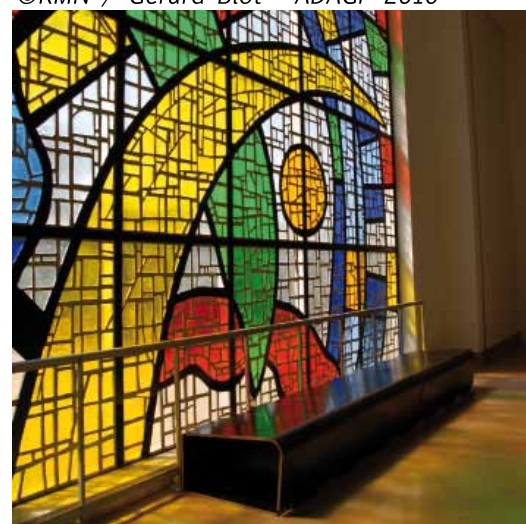
La deuxième partie de l'exposition considère « Les villes » comme le cadre privilégié de cette communication visuelle abstraite. Pendant l'entre-deux-guerres, la grande ville apparaît comme une vaste imbrication d'images schématisées, enseignes, affiches, signalisation, plaques



©RMN / Gerard Blot - ADAGP 2010



©RMN / Gerard Blot - ADAGP 2010



et panneaux. La série de Léger sur ce thème (La Ville, 1919) reflète une expérience de la réalité urbaine placée sous le signe de la fragmentation et de la décomposition du mouvement. Pictogrammes figuratifs (contours de silhouettes humaines), schématiques (flèches directionnelles) ou symboliques (fragments de grilles ou de poutrelles métalliques) apparaissent comme autant de composantes d'une langue visuelle, à la fois élémentaire et universelle. L'écrit entre aussi dans ce projet de schématisation en particulier dans Le Typographe (1919). Lettres et fragments de mots stylisés annoncent les recherches postérieures de Josef Albers au Bauhaus ou Wladyslaw Strzeminski en Pologne sur la réduction des lettres à un seuil minimal de reconnaissance.

Le parcours s'achève par une évocation de l'Exposition internationale des Arts et Techniques de « 1937 », à Paris. L'esthétique du signal y atteint son apogée dans les décors du Pavillon des Chemins de fer, issus de la collaboration des époux Delaunay, de Félix Aublet et de Pierre Hodé. Alors que son influence sur certains grands décors de 1937 est manifeste, Fernand Léger soumet au comité d'organisation plusieurs projets d'animation de la Tour Eiffel qui, s'ils avaient été acceptés, auraient constitué un des temps forts de cette esthétique du signal. L'exposition de 1937 marque durablement la jeune génération d'artistes, dont Nicolas Schöffer, qui, dix ans plus tard, tirera ce langage de la signalétique du côté de la cybernétique, la science du traitement du signal.

A côté des œuvres provenant de divers prêteurs internationaux, l'exposition évoquera à travers de nombreux documents d'archives (films, cartes postales, etc.), le paysage visuel de l'époque célébré par Léger et ses contemporains.

Conférence Initiation à l'art

CONFÉRENCE NOUVEAU RÉALISME

• Jeudi 20 mai à 19h

Maurice Fréchuret

Fondé en mai 1960 par des artistes revendiquant leur « singularité collective » (Klein, Arman, Raysse,

Spoerri, Tinguely, Villeglé, etc.), le Nouveau Réalisme propose une archéologie du monde moderne, industriel et urbain. Plaçant l'objet de consommation au centre de ses préoccupations, il renonce au

mode descriptif au profit d'une appropriation directe du réel par la collecte et l'assemblage.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Un dimanche au Musée : conférence et cinéma

• Dimanche 2 mai

11h **Conférence Léger.** Dernières séries et commandes sacrées, 1940-1955. Où le maître du monumental se frotte à l'architecture et à l'art religieux.

15h **Filmer la lumière :** *Alpha-ville, Jean-Luc Godard - Italie, France/1965/ 1h40. Avec Eddie Constantine, Anna Karina, Akim Tamiroff*

Dans *Alpha-ville*, film d'anticipation en noir et blanc, Godard pousse les contrastes au maximum (multiplicité de spots à forte intensité

lumineuse, blancheur éclatante, murs blancs granuleux, noirs ténébreux, alternance sombre/illuminé, négatifs...). « C'est un film sur la lumière. Lemmy est un personnage qui apporte la lumière à des gens qui ne savent plus ce que c'est (...). Je voulais, dans ce film, que la lumière soit quelque chose que l'on respire. Je voulais un style expressionniste ». (JL Godard)

Cinéma autour de l'exposition « Disques et Sémaphores »

Dimanche 20 juin - 15h, à l'auditorium

« Série de films d'animation de formes géométriques et abstraites utilisant le même "vocabulaire" que celui des peintres du mouvement Bauhaus ».

Plusieurs films de Robert Breer (USA / 1952-54)

Nœuds papillon de rigueur pour tête carrée, Stephan-Flint Müller (Allemagne/2004/ Dessin sur papier, Vues réelles/13 mn)

La signalisation des routes, Juho Kuosmanen (Finlande/2007/18 mn)

Événement : programme nuit des musées

• Samedi 15 mai

Thème national 2010 de la nuit des musées : « Musées, témoins et acteurs du développement durable », entrée gratuite.

Dans ce cadre-là, de 20h à 22h, le musée national Fernand Léger organise une balade dans le jardin à la lueur de lampes torches à manivelle, produit allant dans le sens d'une attitude éco-citoyenne

(même ponctuelle) de l'établissement. Le musée restera aussi ouvert de 20h à 22h. A l'auditorium, sera projeté un documentaire sur l'œuvre de M. Verjux au musée.

FESTIVAL POPANALIA 1970-2010 : 40 ANS APRÈS !

À l'occasion des 40 ans du festival « Popanalia », des 50 ans du musée national Fernand Léger et du festival « Jazz à Juan », la Ville de Biot en partenariat avec l'association Imago Production organisent quatre concerts le **vendredi 9 juillet** dans les jardins du musée.

Devant les grandes fresques de ce pionnier du cubisme, Stacey Kent, Archie Shepp, Gong et Sashird Lao feront revivre le souffle musical novateur né, il y a quatre décennies, dans l'esprit des organisateurs du premier festival Popanalia.

• L'un des premiers festivals Pop en France :

1969 : la vague pop-rock déferle sur le monde avec comme point culminant le légendaire festival de

Woodstock. Inspiré par l'événement américain, Jean Karakos (président du label Byg Records et créateur de la Lambada), Jean-François Bizot (fondateur de Radio Nova et du journal «Actuel») ainsi que la Ville de Biot et son Maire Eloi Monod décident d'organiser l'un des premiers festivals de musiques actuelles en France. La première édition de Popanalia a lieu le 5 août 1970, avec à l'affiche les plus grands artistes rock de l'époque : Joan Baez, Pink Floyd, Eric Clapton, Gong, Soft Machine, les Moody Blues, et aussi du jazz avec Art ensemble of Chicago, Archie Shepp, Sonny Scharrock et Don Cherry...

Une programmation alléchante qui a attiré plus de 25 000 personnes, et une horde de « Babas » faisant du camping sauvage aux

abords de la petite commune des Alpes-Maritimes. Malheureusement le festival a été victime de son succès. Les organisateurs se sont laissés déborder par les événements et ont annulé le festival quelques heures à peine après son coup d'envoi. Seule Joan Baez a eu l'honneur de monter sur scène...

• 40 ans après, Biot et l'association Imago relèvent à nouveau le défi !

Soucieux d'adhérer à l'esprit de Popanalia 1970, David Benaroch, de l'association Imago Production et le service événementiel de la ville, ont bâti une programmation en écho avec le plateau de l'époque. Ainsi, Archie Shepp, présent lors de la première édition, revient à Biot, tout comme les membres du groupe mythique Gong. Le trio inédit Trilok Gurtu, Paolo Fresu, Omar Sosa, ainsi que le groupe local Sashird Lao monteront sur la scène installée dans les jardins du Musée national Fernand Léger.

En ouverture de ces quatre concerts, le DJ Remy Kolpa Koupoul (Radio Nova) s'installera derrière ses platines pour un mix dont il a le secret ! Pour allier le son à l'image, l'artiste contemporain Patrick Moya proposera un happening tout au long de la soirée dans les jardins du musée.

Enfin, une voix grave inimitable animera cette soirée : celle de Sir Ali, journaliste spécialiste du Jazz.

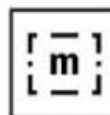
Cette manifestation reçoit le soutien de :

nova
LE GRAND MIX

imago
www.imagoproduction.com

50
JAZZ
AJUAN

Musées nationaux
CHAGALL
du XX^e siècle
F. LÉGER
des Alpes-Maritimes
Picty 19



CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

DIGIKOM
www.digikom.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Culture
Communication

RENSEIGNEMENTS :
Service événementiel, culture 04 92 91 55 75
Office de Tourisme : 04 93 65 78 00
www.biot.fr - www.popanalia.com

POPANALIA à BIOT ! VENDREDI 9 JUILLET : jardin du Musée national Fernand Léger

À l'affiche du Festival Popanalia en 1970, Archie Shepp et Gong seront présents à Biot pour fêter les 40 ans du "Woodstock" français.

• GONG (1)

Mystique, cosmique, psychédélique, Gong voyage depuis plus de 40 ans avec ses sonorités intergalactiques... Ce groupe inclassable a été fondé en France par Daevid Allen et Gilli Smyth dans la période d'intense créativité qui a succédé aux événements de mai 68. Bien plus qu'un groupe, Gong est une communauté hippie qui distille avec succès son esprit délirant et sa musique psychédélique, devenant rapidement, un phénomène musical autant que social et culturel. Avec Camembert Electrique, puis la trilogie, Flying Teapot, Angel's Egg et You, Gong s'impose comme le précurseur du space-rock et du rock progressif. Aujourd'hui, Daevid Allen et ses acolytes sont toujours une source d'inspiration pour la jeune génération, à l'instar de Massive Attack qui a invité le groupe sur scène en 2008 lors du Meltdown.

• ARCHIE SHEPP & TOM MC CLUNG (2)

Monstre sacré du saxophone jazz, Archie Shepp (né en 1937) est depuis ses débuts un musicien libre. Cecil Taylor, Don Cherry, John Coltrane furent les compagnons de jeu de cet avant-gardiste passionné par l'Afrique, défenseur de la cause des Afro-Américains. Avec lui, l'émotion et la technique font bon ménage sur scène. Ce pionnier du free jazz parle très bien la langue de Molière, il s'est lié d'amitié avec de nombreux musiciens français Bernard Lubat, Michel Portal, Catherine Ringer des Rita Mitsouko ou encore de nombreux rappeurs et grooveurs. Archie Shepp sera accompagné sur scène par le pianiste américain Tom Mc-Clung, créateur de ponts entre le classique et le jazz.

• SASHIRD LAO (3)

Entre compositions originales et reprises inattendues de standards, Sashird Lao s'est installé progressivement dans le paysage du jazz hexagonal. Le trio joue de nombreux instruments pour aller au bout de ses envies.

PRIX DES PLACES :
Prévente 30 euros
Sur place : 35 euros
Concerts à partir de 19h

• TRILOK GURTU, PAOLO FRESU, OMAR SOSA (4)

Trois personnalités musicales uniques et incontournables s'unissent pour un projet inédit en trio. Mélangeant des éléments musicaux traditionnels de l'Inde, de l'Italie et de Cuba, ces trois musiciens virtuoses aux carrières illustres :

Trilok Gurtu

Incontournable maître de la percussion indienne, Trilok Gurtu est aussi un compositeur et un véritable showman. Du bhangra électronique au ragga-pop, il propose ainsi une vision musicale universelle.

Paolo Fresu

Paolo Fresu est un trompettiste de jazz italien. Sa musique se caractérise par un son feutré et délicat, mêlant mélancolie et nostalgie, et coloré d'influences entre Miles Davis et Chet Baker.

Omar Sosa

Omar Sosa, pianiste et compositeur cubain est un créateur qui trouve son inspiration dans la musique traditionnelle cubaine, dans le jazz le plus contemporain, le hip hop ou encore la musique arabe.

• UN SITE D'EXCEPTION : LE MUSÉE FERNAND LÉGER

En 1960, un air de fête flottait sur le musée national Fernand Léger, premier musée de la région consacré à l'un des maîtres de l'art moderne. Sous le patronage de Picasso, Braque et Chagall, l'inauguration réunissait plus de cinq mille invités. En 2010, le musée national Fernand Léger fête ses cinquante ans en accueillant le Festival Popanalia 40 ans après, temps fort d'une riche programmation d'expositions et d'activités culturelles.

Fasciné par «les music-halls, les cirques, les revues, les troupes de ballets et les fêtes populaires», Léger a collaboré à de nombreux spectacles travaillant successivement avec les compositeurs Arthur Honegger, Darius Milhaud, George Antheil ou Serge Prokofiev. Dans l'écrin du jardin, devant l'une des mosaïques monumentales du musée, le concert offrira un moment unique, en écho au rêve d'intégration des arts célébrés par Fernand Léger.

(programme sous réserve
de modifications)



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES Le Printemps du Japon à Biot - Biot à Yokoso !



À l'occasion de la manifestation **Le Printemps du Japon à Biot** organisé par le Service Développement Economique et Tourisme, les Bibliothèques municipales vous proposent une riche sélection de livres sur le thème du « pays du soleil levant ».

La Littérature japonaise (romans, poésie, mangas, etc...) est tellement prolifique, qu'il serait difficile de la résumer en quelques mots.

Cependant, les Biotois pourront découvrir un panel d'ouvrages incontournables d'auteurs majeurs

comme Sei Shonagon (dame de cour au XI^{ème} siècle), Basho et Buson (haïkistes) ou encore des auteurs classiques comme Yukio Mishima, Yahushi Inoué, Abe Kobo, Osamu Dazai et bien d'autres...

Des écrivains japonais contemporains comme Yoko Ogawa et Haruki Murakami sont régulièrement lus et plébiscités par de nombreux lecteurs des bibliothèques biotoises. D'autre part, des documentaires sur les arts (peinture, cinéma, architecture, théâtre, etc...), l'artisanat (céramique) la culture

Maintenant que la sérénité s'est installée dans la maison et dans mon cœur, je vais ouvrir en grand la vitre et j'achève ce texte, en plein ravissement, plongé dans la lumière calme du printemps. Puis je compte faire une sieste sur la véranda, un coude replié.

NATSUME SÔSEKI

japonaise comme la gastronomie, l'art du jardin (cf : Bonsaï), l'Ikebana (art de la composition florale), la cérémonie du thé (Sado), les arts martiaux (Sumo, sabre) ainsi que d'autres facettes de cette civilisation seront à l'honneur.

Les lecteurs pourront parcourir l'ensemble de nos collections présentées dans les bibliothèques dont un florilège de documents sera consultable à l'Office du tourisme.

Rétrospective en images des ateliers des bibliothèques pour la fête « Biot et les Templiers »



50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER : LÉGER, FANIEST ET BIOT



En intégrant et en dépassant les principes des grands maîtres qui ont nourri son travail, Faniest produit une œuvre personnelle, unique, qui témoigne par sa profondeur d'une lente gestation, à l'abri des modes et des succès éphémères. Il sait allier tradition et moderniste puisant dans les courants artistiques contemporains ce qui peut rattacher l'art à sa fonction primitive : « émouvoir et donner un sens à la vie »

Patrick Florion



Cette année le Musée Fernand Léger fête son 50^{ème} anniversaire et le service culturel et événementiel avait tout naturellement souhaité associer Faniest et les artistes et artisans de Biot à une exposition hommage à Léger.

En mars dernier lors d'une rencontre chez l'artiste en présence de sa femme Simone et de l'adjoint à la culture Eric Operto, Pierre Faniest avait accueilli la perspective de cette rencontre avec beaucoup de joie et d'enthousiasme.

Le destin en a décidé autrement puisque quelques jours après cette rencontre le sourire de Pierre s'est éteint.

Avec sa disparition, Biot perd non seulement l'un de ses artistes mais aussi un homme qui durant toute sa vie a œuvré pour le développement et le rayonnement culturel de Biot.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et en accord avec son épouse que le service culturel proposera en juillet une exposition dédiée à l'œuvre de Pierre Faniest dans le cadre des 50 ans du Musée national Fernand Léger.

Il est impossible de parler de l'œuvre de Faniest sans percevoir la présence de Fernand Léger dont il a été durant plusieurs années l'élève.

Une partie des tableaux offerts par l'artiste à la Ville sera exposée ainsi qu'une sélection d'autres pièces qui témoignent à la fois du talent de l'artiste et de la diversité de son œuvre.

• Les artistes artisans de Biot rendent hommage à Léger

Dans le cadre de cette exposition, la MAMAB proposera des œuvres originales qui rendront hommage, à leur façon, à l'œuvre de Faniest et Léger. Après le succès de l'exposition dédiée aux Templiers, la MAMAB et son nouveau président Jean-Pierre Salomone s'associent une nouvelle fois avec enthousiasme à la vie culturelle de Biot et invite le public à découvrir la richesse de leurs créations.

Vernissage de l'exposition, vendredi 2 juillet à 19h
Exposition du 2 juillet au 23 août inclus
Office de Tourisme - Espace Hans Hedberg





BIOT et les Templiers 2010

ZOOM en images

26, 27 et 28 mars :
un immense succès pour trois jours inoubliables



Une foule impressionnante

Un moment magique



Un voyage dans le temps

Des animations culturelles de qualité



Exposition MAMAB



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LES ARCHIVES MUNICIPALES DE BIOT FONT PEAU NEUVE : PRÉCLASSEMENT ET VALORISATION DU LIEU



Soaz Leuregans, Pascale Nicol, Martine Véniat, Jeanne Monchant, Benoît Poussart



Salle des archives municipales

• Le déroulement de la mission Archives

La mairie a décidé de «dépoussiérer» ses archives afin de leur rendre davantage d'utilité. C'est un travail de longue haleine débuté au mois de décembre avec le concours du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes qui a mis à disposition

un archiviste pendant 25 jours afin d'identifier les documents jugés par la loi éliminables et reclasser ceux devant être précieusement conservés.

L'objectif de cette mission consistait à rendre plus accessibles les archives entreposées depuis de nombreuses années de manière quelque peu

désordonnée et redonner à cette salle un cadre agréable pour le travail de recherche des services et lui rendre aussi l'image d'un lieu vivant de l'administration communale.

Quelques petits travaux d'équipement sont prévus cette année selon les recommandations des archivistes du Centre de Gestion et notamment Monsieur Poussard, à qui la tâche a été confiée ainsi que le service des Archives Départementales qui encouragent de concert la commune à poursuivre ses efforts de préservation de ce patrimoine placé sous la responsabilité du Maire.

A compter de l'année prochaine, il faudrait envisager un classement plus minutieux avec un système de cotation, à savoir que les boîtes ne porteront plus d'autre référence qu'un ensemble de lettres et de chiffres et seront accessibles grâce à un inventaire papier ou un fichier informatique.

• Quelques chiffres

- Budget de la mission : 10 000 €
- Nombre de mètres linéaires à éliminer : 61,45
- Préclassement de 210 mètres linéaires restant après tri des archives à éliminer
- Pourcentage d'élimination : 21,1%
- 383 boîtes neuves utilisées pour le conditionnement des liasses et le reconditionnement des boîtes les plus abîmées.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de la DRAC.

LE 16 MAI, C'EST SA FÊTE, ALORS ... FAITES DU PAIN !



Ces ateliers font maintenant partie de notre quotidien et le 16 mai c'est sa fête, la fête du pain, alors le Four Communal ouvrira grandes ses portes à la population pour des ateliers.

Voici le programme complet et printanier des ateliers et cuissons dans ce four qui est le vôtre. Nous sommes ravis de vous y recevoir toujours plus nombreux pour ces précieux moments de convivialité autour de la préparation d'une recette ou le récit d'une anecdote croustillante du village dont on se régale également.

Les ateliers animés par Christian Vinciguerra, notre fournisseur, vous attendent sur la place aux Arcades où vous et vos enfants pourrez réaliser des recettes faciles et excellentes. Tout le matériel est sur place alors, n'hésitez pas ! Faites du pain !

• Cuissons :

Ouverture tous les premiers week-ends du mois, samedi et dimanche, de 9h à 15h pour la cuisson de vos plats en tous genres (poissons, viandes, pain, pâtisseries... laissez libre cours à votre imagination)

• Ateliers et animations :

Samedi 1^{er} mai - 14h30 : Pain
Dimanche 16 mai - 11h et 14h : Fête du Pain - Ateliers « Faites du Pain ! » au four communal.

À cette occasion, la CAPL (Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales), rend hommage au Saint Patron des Boulangers Saint-Honoré en proposant **un concours du pain le plus original, à 15h, place de Gaulle.**

Samedi 5 juin - 14h30 : Palets aux raisins

Samedi 19 juin - 14h30 : Focaccias

Dimanche 20 juin - 14h30 : Journée du Patrimoine de Pays - Gâteau de polenta au citron

Samedi 3 juillet - 15h30 : Cookies

INFORMATIONS :

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00
Service Événementiel, Culture et Patrimoine : 04 93 65 78 07

La CAPL de Biot organisera également le 16 mai des dégustations et animations autour de la Fête du Pain que vous retrouverez dans un programme complet prochainement sur le site www.biot.fr.



Le Centre de Loisirs en visite au four communal

■ DIMANCHE 20 JUIN 2010 – JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS « DATES ET PERSONNAGES »



Cette 13^{ème} Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins qui aura lieu le dimanche 20 juin 2010, avec pour thème les « Dates et Personnages », sera cette année encore un rendez-vous ludique et confidentiel de découverte de votre patrimoine.

Cette journée nationale offre l'opportunité de découvrir, gratuitement, des sites patrimoniaux ou des moments clés de notre histoire grâce à différentes animations.

Le service patrimoine de la Ville participera avec enthousiasme à

cette journée d'autant que notre Centre Historique se prête spécialement bien à la thématique proposée. Le dimanche 20 juin nous vous convierons à vous promener dans notre centre historique à la recherche de l'Histoire de Biot. Une Histoire plus de 2 fois millénaire qui foisonne de dates et personnages clés que nous vous ferons découvrir avec plaisir par le biais de différentes animations adressées aux petits comme aux grands : visite guidée du village, visite du musée d'histoire, jeu de piste...

• AU PROGRAMME de cette journée :

· Une **visite guidée de Biot** à la recherche des dates et personnages clés d'une histoire plus de 2 fois millénaire, par une guide conférencière, à 15h, au départ de l'office du tourisme.

· Un **jeu de piste** sera proposé aux enfants (accompagnés d'un adulte) qui les invitera à déambuler dans le dédale des ruelles de Biot pour y découvrir des dates clés de notre histoire qui se trouvent encore gravées dans la pierre d'un bâti préservé ou

dans les vestiges conservés au Musée d'Histoire de Biot. Départ de l'Office de Tourisme, toute la journée.

· **Le Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises**, sanctuaire de l'histoire de Biot, vous commentera ses collections afin de vous initier ou de parfaire vos connaissances sur la chronologie de l'histoire de Biot. Visites commentées gratuites de 10 h à 18h.

· **La Bibliothèque George Sand** présentera le **samedi 19 juin** une sélection d'ouvrages sur le thème des « Dates et Personnages » de Biot. (9h30-12h / 14h-18h)

· **Le Four à Pain Communal** sera ouvert pour l'occasion et notre fournier vous présentera toute la journée l'histoire du four communal et vous proposera des ateliers de pâtisseries régionales le samedi 19 et le dimanche 20 juin à 14h30, sur la place des Arcades.

RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme
Tel : 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

■ LES RENDEZ-VOUS DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUES BIOTOISES



“ Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, fidèle à sa volonté de participer à la vie de la cité et à sa politique culturelle mise en place depuis quelques années, a récemment vécu deux temps forts :

- **L'exposition de Gilbert Portanier, l'un des derniers céramistes de l'Ere Picasso**, où visiteurs et artistes, sont venus nombreux lui rendre hommage.

- **Les 26, 27, 28 mars avec la Règle d'Or des Templiers**, manuscrit de la fin du XII^{ème} Siècle, prêté par la bibliothèque Carré d'Art à Nîmes, seul document de

cette période où figure la lettre d'Hugo Peccator aux Pauvres Chevaliers du Christ. Le Musée a accueilli environ 1200 personnes venues l'admirer.

Le mois de mai sera marqué par « la Nuit des Musées » le samedi 15 mai. Comme chaque année, une animation accompagnera cette soirée et le musée ouvrira gratuitement ses portes en nocturne pour proposer aux visiteurs des visites commentées non stop et des projections de films.

L'Association des Amis du Musée vous propose de visiter le Palais Princier de Monaco, le Musée Napoléonien et la Roseraie Princesse Grâce. L'après-midi, nous nous promènerons dans deux résidences mythiques de la Côte d'Azur, la villa Ephrussi de Rothschild et la villa Santo Sospir. Un tarif préférentiel est toujours réservé à nos adhérents.

Nous vous rappelons que la visite du musée est gratuite pour les Biotois.

Venez rejoindre notre association.
Adhésion annuelle :
16 € par personne, 24 € par couple
MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

9, rue Saint Sébastien - 06410 BIOT
Tél : 04 93 65 54 54

Email : amis.musee.biot@wanadoo.fr
Site Internet : <http://musee-de-biot.fr>



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANIMATION PÉRISCOLAIRE



Le 13 mars dernier, les rues de Biot se sont transformées en piste aux étoiles grâce au Carnaval organisé par les APE du village.

Clowns, écuyères, grosses têtes et chimères en papier mâché ont investi le village sous une pluie de confettis et ont défilé au rythme de la fanfare.

Si les parents d'élèves sont à l'origine de cet évènement, n'oublions pas non plus l'investissement de l'équipe d'animation périscolaire de la Ville de Biot.

Durant 2 mois, ils ont aidé les enfants pendant la pause méridienne, à la confection des 2 chars du défilé ainsi qu'à la création des grosses têtes, des masques et des chapeaux.



Les affiches annonçant la venue du cirque éphémère de Biot ont également été préparées par les enfants pour le plaisir des grands et des petits.

Merci à tous pour ce bel après-midi plein de couleurs et de bonne humeur.

Mais pas le temps de souffler car le Carnaval à peine terminé, Pâques se profile à l'horizon. Les enfants ont pu participer aux différents ateliers créatifs organisés pendant la restauration scolaire ou la garderie maternelle : réalisation de cartes à destination des seniors du C.C.A.S, confection de mobiles, création de petits lapins. Ils n'ont eu que l'embarras du choix pour patienter jusqu'à l'arrivée des cloches pascales et leur promesse de chocolats et friandises.

Jocelyne Camatte
Conseillère Municipale,
déléguée à la Vie
Scolaire



SERVICE JEUNESSE ET SPORT : UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Le Service Jeunesse et Sport propose des activités en accueil de loisirs sans hébergement ainsi que des séjours pour les enfants et les adolescents. Des activités sympas en perspective pour les jeunes biotois...

Retrouvez la programmation des accueils de loisirs sans hébergement enfants* et adolescents** sur votre Espace Famille (www.biot.fr). A noter que les enfants nés en 1999 peuvent s'inscrire au stage-multi activités proposé par l'accueil de loisirs adolescents.

Accueil de loisirs enfants : ouvert du 5 juillet au 20 août

Accueil de Loisirs Adolescents : ouvert du 5 juillet au 13 août

* En juin

** En mai

• Cet été, 3 séjours sont organisés :

- 1 séjour à Villars de Lans en

Isère pour les jeunes nés entre 1999 et 2001 : Séjour organisé du 5 au 12 juillet

Situé au cœur du Vercors, Villars de Lans offre une multitude de paysages permettant de pratiquer les sports de montagne.

Au programme : VTT, accrobranche, équitation, randonnée ...et veillées animées.

- 1 séjour à Pruno, en Corse dans la vallée de la Castagniccia pour les jeunes nés entre 1996 et 1998 : séjour organisé du 20 au 31 juillet

Les jeunes pourront découvrir des paysages préservés et profiter de la montagne dans cette région de Haute Corse.

Au programme : voile, kayak de mer, initiation à la plongée sous-marine, randonnée, bivouac et visite de la Corse.

Prévoir le test de natation de 25m et un certificat médical d'aptitude

pour un baptême de plongée.

- 1 séjour itinérant en Corse pour les jeunes nés entre 1993 et 1995 : séjour organisé du 20 au 31 juillet

Bonifacio, les îles Lavezzi, les Aiguilles de Bavella, la vallée de l'Ascros, St Florent, le désert des Agriates... un tour de Corse en 12 jours pour un grand bol d'air.

Au programme : bivouac, baignade, randos, parcours aventure, visite de la Corse.

Prévoir un test de natation de 25m

INSCRIPTION SUR VOTRE ESPACE FAMILLE DU 3 AU 28 MAI

Renseignements Accueil de Loisirs Enfants : 04 92 38 17 93

Renseignements Accueil de Loisirs Adolescents : 04 92 38 17 92

Renseignements Séjour Enfants et Adolescents : 04 92 38 17 91



DÉPART À LA RETRAITE DE KATIA BRIAND

Plus que quelques semaines dans cette grande maison qu'on appelle "école" et qui ressemble à une ruche. Mouvements, jeux, rires et cris puis, "silence, au travail !" Tout cela va me manquer quand même. Merci à tous pour ces 23 très belles années passées ensemble à Biot. bzzz"



COLLÈGE DE L'EGANAUDE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS

Le Service Jeunesse et Sport de la ville de Biot, le collège de l'Eganaude et l'association départementale des Alpes-Maritimes se sont associés pour mettre en œuvre de façon conjointe un projet de formation et d'accompagnement des élèves délégués de classes de tous niveaux. Ce projet se découpe en deux parties : au mois d'octobre, tous les délégués de chaque niveau ont été formés pour exercer leurs fonctions dans des conditions optimales.

Au programme, la communication, qui a permis aux élèves d'apprendre à se positionner face à leurs camarades, mais aussi aux adultes lors de la prise de parole ; les droits et devoirs des délégués de classe pour qu'ils puissent identifier les enjeux de leur élections ; des mises en situation par rapport à des situations que peuvent rencontrer les délégués (un élève absent, des clans dans la classe, etc.), et des simulations des conseils de classes

qui englobent la préparation et la retransmission. Cette formation permet donc aux élèves élus d'avoir des outils pour agir au sein de la classe et du collège, être à l'aise dans la prise de parole, et être actifs lors des assemblées telles que le conseil de classe.

Dans un second temps, une assemblée a été créée, le conseil des délégués, qui réunit des représentants de chaque niveau de classe (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), mais aussi les délégués élus au conseil d'administration de l'établissement. Cette assemblée permet de structurer la communication et la transmission d'informations entre délégués, qu'il s'agisse de questionnaires ou de retransmission de conseil d'administration. Elle permet surtout de situer les élèves en tant qu'initiateurs de projets : les élèves partent d'un constat, présentent un projet et essaient de dégager des indicateurs de réussite. Cette année notamment, la Semaine de

l'Environnement a été initiée par le Conseil des Délégués, et sera organisée conjointement avec le conseiller général jeune du département. Un projet humanitaire est également d'actualité et les élèves réfléchissent à des actions de collecte de dons pour soutenir une cause. Des projets de moindre envergure, mais qui revêtent un caractère cependant fort pour les élèves, sont également portés : la réorganisation du passage des classes à la cantine notamment.

Le projet, amorcé depuis 1 an, connaît donc un véritable succès : dans les classes, les délégués jouent des rôles de modérateur, et sont de vrais liens entre les élèves et les adultes du collège. De plus, chaque année, il y a un nombre important de candidats aux élections.

Témoignage de deux élèves biotois délégués au sein du collège de l'Eganaude

« Nous sommes allés à la rencontre de deux élèves élus biotois : Clémence EMERIALU, douze ans, élève de 6^{ème} 7, et Antoine COULLON, treize ans, élève de 5^{ème} 1, occupent les fonctions de délégués de classes, et siègent au conseil de délégués. Clémence est représentante des élèves de sixième, Antoine est élu au conseil d'administration de l'établissement. »

• La fonction de délégué vous prend-elle du temps ?

« Un peu », pour Antoine, « ça peut prendre du temps lors des préparations des conseils de classes et des conseils d'administrations, étant donné que je suis amené à siéger dans plusieurs commissions ». Clémence reconnaît que « ça dépend de la classe, quand il y a des problèmes ça me prend pas mal de temps, mais en ce moment ça va plutôt bien »

• Au cours de votre formation de délégué, qu'est ce qui a été bénéfique ?

Clémence : « Les simulations de conseils de classe m'ont vraiment aidé à appréhender ce moment »

Antoine : « Moi c'était les cas concrets que je réutilise parfois pour gérer les petits conflits au sein de ma classe, ou pour m'organiser »

• Quel est le devoir le plus important quand on est délégué ?

Antoine : « De tenir ses engagements et d'être un bon porte-parole »

Clémence : « Pareil, c'est important d'informer au mieux ses camarades »

• Que vous apporte le fait d'être élu ?

Antoine : « La confiance des élèves, et un certain respect, quand on fait bien son travail »

Clémence : « Moi ça me permet de prendre confiance en moi »

• Que diriez-vous aux élèves qui trouvent qu'être délégué, ça ne sert à rien ?

Antoine : « Je leur dirai qu'ils ont tort, car c'est la seule fonction qui permet de se faire entendre de tous »

Clémence : « Je leur dirais qu'ils ont tort car c'est une bonne expérience, et qu'il est important de s'intéresser à la vie du collège »



Des jeunes délégués de classe en herbe !



LES ENFANTS BIOTOIS INITIÉS À L'ART DANS UN PROJET COMMUN



• Le projet

En 2008 l'Éducation Nationale a intégré l'histoire de l'art dans le programme scolaire des classes élémentaires. Les élèves découvrent tout au long de l'année divers artistes de différentes époques.

Cette nouvelle matière a donné l'idée à Patrick SINGERY, directeur de l'école primaire Saint Roch, et Jean-Luc WOLFF, directeur de l'école maternelle Saint Roch, de monter un projet commun autour de l'art. Le projet est simple : faire découvrir et initier des enfants à l'art. Ce projet est mené sur trois ans reproductibles de 2009 à 2012 et inclut les écoles Saint Roch, Paul Langevin, Moulin Neuf et Olivari. Le but de cette action sur les arts est d'organiser une semaine d'exposition en fin d'année scolaire, chaque année dans une école différente. Il n'y a pas de directives précises, et chaque instituteur est libre de faire participer ses élèves à ce projet. A ce jour, une vingtaine de classes y travaillent. Les œuvres sont totalement libres en quantité et en thème. Pour les plus petits, les objets d'exposition restent dans le

domaine de l'art plastique, mais les plus grands peuvent donner une dimension « intellectuelle » en créant des panneaux de recherche, d'histoire ou d'exposés sur l'artiste. Pour cette année, deux peintres ont été choisis : ARMAN et PICASSO. Jean-Luc Wolff, meneur du projet, a organisé le 23 octobre dans son école, un décloisonnement autour d'ARMAN. Cette journée fut entièrement dédiée à l'art plastique, et les enfants ont reproduit plusieurs tableaux du peintre. En avril, c'était au tour de Picasso.

• La portée du projet sur les élèves

Cette matière n'étant pas destinée aux enfants de maternelle, M. WOLFF a tout de même souhaité initier les élèves de son école à l'art à travers ce projet pour différentes raisons. D'une part, ce projet fait partie intégrante du programme maternelle dans le sens où il essentiellement tourné vers l'art plastique. En effet, l'art plastique permet d'affiner le geste et la manipulation des objets. Les enfants utilisent diverses techniques ; les volumes, le collage, l'accumulation

etc. et divers outils, la peinture, le feutre, la craie etc. Les élèves de l'école maternelle ont d'ailleurs tenté de reproduire les fameux taureaux de Picasso où le « noir » est prédominant. Ils apprennent à communiquer des émotions par la couleur et les matières. La reproduction et l'étude des œuvres permettent aux enfants, d'observer, de décrire et de verbaliser leur ressenti. Le dessin est l'un des meilleurs moyens d'expression des sentiments. D'autre part, M. WOLFF tient particulièrement à faire découvrir l'art et surtout l'art moderne à des enfants en bas âge car selon lui, ils n'ont pas d'à-priori, et n'ont pas peur du regard des autres, ils osent mettre des mots sur leurs émotions et argumenter leur goût. Grâce à ce projet, le directeur a ainsi trouvé un excellent moyen d'éveiller les enfants à l'art.

Jean-Luc WOLFF serait ravi d'accueillir dans son école, un artisan biotois qui partagerait sa passion avec les enfants. Il pourrait discuter avec eux, de son choix des couleurs, des matières, des formes, et faire ressentir aux enfants les émotions qu'il souhaitait transmettre. Les artisans de différents domaines sont les bienvenus, verriers, sculpteurs, peintres etc.

CONTACT :
Jean-Luc WOLFF
Tel : 04 93 65 05 88, école maternelle Saint Roch

PETITE ENFANCE : MAIS QUI EST-IL CE DOUDOU ?



Toute l'équipe du Centre Multi-accueil l'Orange Bleue a souhaité mettre en relief le rôle de ce petit compagnon si important dans le

quotidien de l'enfant à travers une exposition au sein de la crèche. Ainsi, le hall d'entrée a été investi par ce fameux doudou : affiches, articles, illustrations, photos...

L'équipe de la bibliothèque municipale s'est associée à notre projet par la recherche et le prêt de livres consacrés à ce thème.

C'est aussi grâce à l'importante participation des parents que cette petite exposition a pris son envol : elle s'est enrichie par le partage de leur réflexion sur le doudou, leur anecdote, le récit de leur propre histoire, leur investissement ou pas dans cet objet transitionnel.

Les familles ont apporté des photos de leur enfant avec leur propre doudou, ont écrit des poèmes ou ont rapporté les paroles de chansons parlant de ce thème.

Parmi celles-ci, il y a également une grande sœur qui a photographié son propre doudou et a posé sur papier quelques phrases manuscrites témoignant de son affection.

Un thème qui parle de lien, d'attachement, de transition, de passage, de détachement, d'émotions... riches, très riches dans l'univers de la Petite Enfance et qui résonne encore chez l'enfant qui dort en chacun de nous...

CARNAVAL : LE DÉFILÉ DU SERVICE PETITE ENFANCE



Pour cet après-midi du vendredi 5 mars, la météo nous avait promis du soleil, nous l'avons attendu avec impatience... et il a fini par pointer le bout de son nez juste avant le départ !

Certains copains du CMA l'Orange Bleue nous ont rejoints avec le minibus municipal, ceux de la Crèche Familiale avec leurs assistantes maternelles, d'autres avec papa, maman, tata... nous étions enfin prêts.

Malgré la route mouillée, le cortège est parti à l'heure accompagné par la Police Municipale. Familles, enfants et personnel du service ont fait honneur au thème de cette année : « Le Cirque » en se parant de maquillage et d'habits multicolores. Clowns, magiciens, écuyers et animaux de tout poil

ont défilé en musique dans le Centre historique.

Tout au long du parcours, nous avons rencontré les gens du village qui se sont même, parfois, joints à nous pour faire un bout de chemin. Musique, sifflets, confettis, l'ambiance était au rendez-vous... comme chaque année.

Puis retour au CMA les DiaBIOTins pour un goûter festif qui fut bien vite englouti !!!

Une fête bien sympathique dont tous ont profité.

Merci de votre participation, et à l'année prochaine !!!

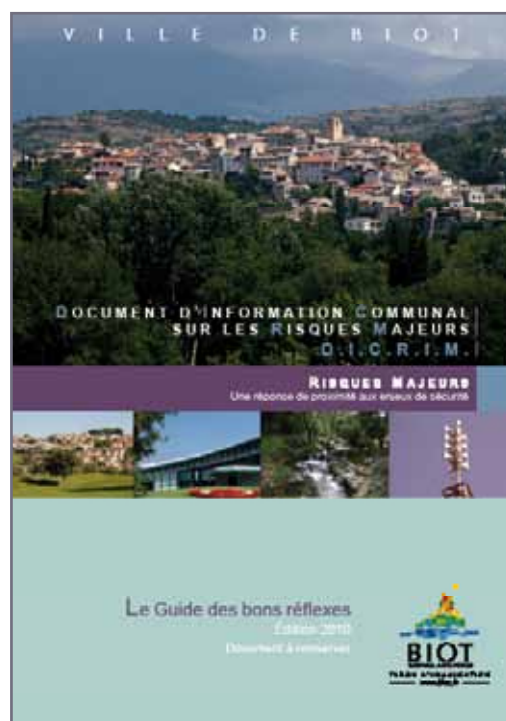
*Martine Véniat
Conseillère Municipale,
Déléguée à la Petite
Enfance,
au Patrimoine et aux
Archives*



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

SE PRÉMUNIR FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le DICRIM : un guide préventif sur les risques majeurs



Le risque majeur est un événement d'origine naturelle ou technologique pouvant occasionner de très graves



dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. La commune de Biot est principalement exposée à plusieurs types de risques : les inondations, les feux de forêt, les mouvements de terrain, les séismes, les événements exceptionnels liés aux risques sanitaires et aux accidents de transport de matières dangereuses et les événements climatiques et météorologiques.



La Ville de Biot a édité pour la première fois un guide pratique et synthétique du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce guide vous informe sur la nature des risques, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte déployés. Des consignes de sécurité individuelles présentées et répertoriées sous la forme de pictogrammes vous aident à prévoir les gestes essentiels à suivre et à respecter en cas de survenance d'un risque.

Un exemplaire du DICRIM est distribué dans les foyers Biotois en même temps que votre magazine municipal. Retrouvez également l'intégralité de ce document sur le site Internet de la Ville www.biot.fr et tous les conseils utiles à notre environnement.

Réunion publique d'information sur les Risques Majeurs : Lundi 17 mai à 18h30 - Salle des Associations

Le DICRIM contient les informations que chaque citoyen doit connaître pour se protéger. La Mairie de Biot vous accompagne dans cette démarche et vous invite à la réunion publique d'information qui se tiendra le 17 mai à 18h30, salle des Associations. Durant cette réunion, vous serez

informés et sensibilisés sur les risques naturels présents sur la commune et des mesures de prévention à prendre pour limiter le risque. Vous prendrez également connaissance des obligations en matière de débroussaillage. La Ville de Biot, en collaboration avec un des représentants des services

de l'ONF, sera à votre écoute pour vous conseiller et répondre à vos interrogations.

L'équipe du DICRIM :

- (1) Gabrièle RASSE, Juriste
- Cécilia LIGNIER, Service Communication
- (2) Yann PASTIERIK, Responsable du service Projets Infrastructures - Risques Majeurs



Emmanuel PIERSON : service Projets infrastructures - Risques Majeurs
(3) Philippe PREVOST, Adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat et aux Risques Naturels

Quelques mesures principales de la Ville de Biot pour répondre aux risques majeurs

Le PPRIF de Biot comporte des prescriptions lourdes en terme d'investissement pour le budget communal. En effet, il est notamment fait obligation à la commune de renforcer son réseau de poteaux d'incendie, aussi appelé "hydrants", dans plusieurs secteurs du territoire de la commune.

Ces équipements sont alimentés par le réseau d'eau potable. L'une de leurs particularités consiste à garantir un débit de 60 m³/h à 1 bar minimum pendant 2 heures. Ceci nous a conduit à renforcer le réseau d'eau bien au-delà de ce qui serait nécessaire pour assurer le desserte des habitants.

Ainsi depuis 2008, 37 poteaux d'incendie neufs ont été installés par le délégataire, la société Véolia Eau. Les quartiers concernés par les renforcements ou extensions du réseau d'eau, sont :

- **Bois Fleuri nord :**
2 180 m de canalisation fonte (diam. 100 à 150 mm), pour un montant de 759 000 €HT ;
- **Clausonnes :**
2 190 m de canalisation fonte (diam. 125 à 150 mm), pour un montant de 687 000 € HT ;

- **Chemin de Roquefort :**
600 m de canalisation fonte (diam. 150 mm), pour un montant de 210 000 € HT (hors chaussée) ;
- **Chemin de Vallauris :**
350 m de canalisation fonte (diam. 100 mm), pour un montant de 101 000 € HT.

A ce stade, nous avons atteint environ 85 % des objectifs fixés par le PPRIF concernant le réseau de poteau d'incendie. La dernière étape concerne le chemin des Aspès, dans le quartier des Vignasses. Dans ce secteur, les travaux commenceront au début du mois de mai prochain. Ils permettront d'installer 5 hydrants et d'améliorer enfin la desserte en eau des riverains. Cet investissement s'élève à 1 054 000 € HT.

On notera que des enfouissements de réseaux aériens et des réfections générales de chaussée accompagnent souvent ces travaux. Pour autant, le PPRIF fixe de nombreux autres aménagements à réaliser qui visent notamment à améliorer l'accès des véhicules de défense incendie aux quartiers soumis à un aléa fort d'incendie. À ce titre, dans un deuxième

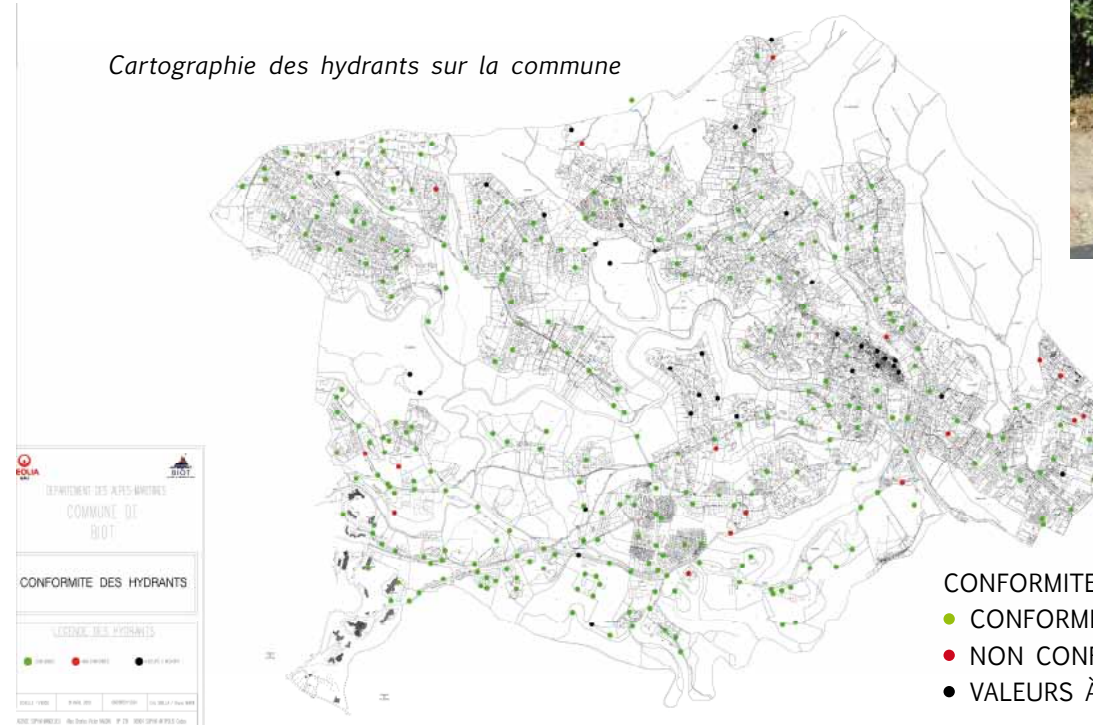
temps, la commune doit réaliser des élargissements de voiries, la création de nouvelles voies ou de nouvelles pistes DFCL, ainsi que des aires de retournement, comme celle qui va prochainement être réalisée à l'extrémité du chemin de Saint Julien.

Par ailleurs, il faut rappeler que la commune a adopté son plan communal de sauvegarde (PCS) en avril 2009 ; certaines des dispositions qui y sont inscrites ont été réalisées, dont notamment :

- **le DICRIM :** le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs sera présenté lors de la **réunion publique du 17 mai prochain** ;
- **l'installation des sirènes d'alerte** qui est en cours d'achèvement ;
- **la mise en place d'une équipe d'astreinte** avec ses moyens techniques.

Nous ne manquerons pas de vous informer ultérieurement de l'avancement de l'ensemble des dispositions et équipements restant à réaliser dans le cadre des risques majeurs.

Cartographie des hydrants sur la commune



L'ensemble des poteaux d'incendie seront installés et mis en conformité d'ici septembre 2010

Lutte contre les incendies : le débroussaillage Appliquer la réglementation !



jusqu'à 30 € par m². Sachez enfin que la franchise de votre assurance peut être augmentée de manière conséquente si vous ne respectez pas cette obligation.

Le débroussaillage n'est pas synonyme de déboisement. Il consiste juste à supprimer une strate de végétation pour se protéger. Éviter de voir partir sa maison en fumée, de se mettre en danger, voire de payer une amende, relève du bon sens : se plier à la réglementation en vigueur.

*Philippe PREVOST
Adjoint délégué à
l'Urbanisme, à l'Habitat
et aux Risques
Naturels*



*Thierry BORGHI
Conseiller Municipal
délégué à l'entretien,
à la mise en valeur du
paysage urbain et aux
espaces verts*



Le débroussaillage n'est pas une obligation parmi d'autres : il s'agit là de protéger les personnes, les biens familiaux mais aussi son voisinage d'un risque majeur : L'INCENDIE.

Ne pas débroussailler c'est se mettre en danger et faire courir ce risque aux autres ; à l'inverse, le mettre en œuvre est un acte responsable et citoyen.

Lors des échanges que la Ville de Biot a eu avec les pompiers et, selon les plus expérimentés d'entre eux, les maisons les plus exposées et le plus souvent détruites relèvent de défauts de débroussaillage.

Le débroussaillage est une obligation à la charge des proprié-

taires concernés ; il faut compter de 10 à 80 centimes d'euro par m² (selon la hauteur et la nature de la végétation).

La commune, voire le Préfet, sont tenus de vous mettre en demeure d'exécuter le débroussaillage et, le cas échéant, de le faire effectuer à vos frais si vous êtes défaillant.

En cas d'infraction à la réglementation, vous risquez une amende de 135 € renouvelable. Quant à la violation constatée de l'obligation de débroussailler et indépendamment des poursuites pénales qui peuvent être engagées, elle entraîne pour le propriétaire une amende allant

MOUSTIQUE TIGRE : LES GESTES POUR VOUS PROTÉGER CET ÉTÉ



Réunion Publique du 30 mars 2010 en mairie de Biot

Suite à la réunion publique d'information et de prévention du 30 mars dernier, voici les conseils de l'EID Méditerranée* pour vous protéger efficacement.

L'*Aedes Albopictus* doit son surnom de « moustique tigre » à sa coloration noire et blanche. Présent de mi-mai à fin novembre, il vit plutôt en ville et pique le jour, surtout le matin et en fin d'après-midi. La femelle pond ses œufs dans de petites collections d'eau stagnante et les larves éclosent en 7 à 10 jours. Un seau d'eau peut contenir jusqu'à 10 000 larves. Son rayon d'action est très court, de 50m à 80m autour de son gîte. Donc, s'il est présent, il est probable que les gîtes de reproduction se situent chez vous ou votre voisin (90 % des gîtes se trouvent chez des particuliers).

• **Un impératif : supprimer au quotidien les gîtes de larves plutôt que de subir les nuisances des moustiques adultes.**

Supprimer toute eau stagnante éliminera de fait les lieux de ponte éventuels. Bon à savoir : l'eau en mouvement empêche le développement des larves.

- Réceptacles potentiels d'eau (matériel de jardin, jouets, pneus, soucoupes de pots de fleurs, vases, seaux) : à vider une fois par semaine, puis à retourner et mettre à l'abri de la pluie et de l'arrosage automatique.

- Réserves d'eau (bidons, bacs d'arrosage) : recouvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu.

- Bassins d'agrément : les entretenir ou y introduire des poissons rouges, friands de larves.

- Piscines : à entretenir. Hors saison, à vider ou à bâcher.

- Gouttières, rigoles d'évacuation : repérer les éventuelles obstructions.

- Jardinières : mettre du sable. L'eau n'étant pas apparente, le moustique ne pond pas.

• **Les moyens de vous protéger**

de l'*Aedes Albopictus* adulte

- **Sur l'homme** : il est attiré par votre comportement, la sueur et le CO². Il est conseillé de porter des vêtements amples, larges et clairs. Appliquer sur la peau un répulsif vendu en pharmacie. Consultez un pharmacien surtout pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 30 mois.
- **Dans votre maison** : imprégner un insecticide sur les tissus (vêtements, moustiquaires, rideaux). L'huile de géranium sur les portes et fenêtres constitue un répulsif naturel. Un diffuseur électrique peut limiter sa nuisance. Il n'aime pas le vent : utilisez votre ventilateur.
- **À l'extérieur** : Une spirale incandescente.

N'oubliez pas que votre rôle est déterminant pour supprimer les larves et passer un bel été !

* L'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) est un organisme mandaté par le Conseil Général, en liaison avec le Ministère de la Santé, qui assure une veille entomologique de l'*Aedes Albopictus* au niveau de notre département et mène des actions terrain.



LES ACTIONS DE LA MAIRIE

La Mairie de Biot continue son action d'information en partenariat avec l'EID Méditerranée : affichage dans la commune, exposition du 17 au 23 mai en mairie, dépliants délivrés en mairie, au CCAS et dans les pharmacies de Biot, interventions de sensibilisation dans les classes de 6^{ème}, surveillance des lieux publics et informations sur www.biot.fr.

LES ACTIONS DE L'EID MEDITERRANEE

Pour le domaine public, une veille s'effectue par pièges pondoirs sur les grands axes de circulation et des tests de pénétration du biocide. Pour les particuliers, l'EID Méditerranée intervient gratuitement. Il est plus efficace de traiter un voisinage entier qu'une seule habitation. Le numéro vert **0800 740 606** (appel gratuit depuis un poste fixe) est à votre disposition pour toute question. Site internet www.albopictus.eid-med.org.

PLATEFORME ENVIRONNEMENT

Conformément au programme que nous avons mis en place lors de notre campagne, nous avons équipé notre commune d'une « plateforme dédiée à l'écologie, à l'environnement, au développement durable et à l'agriculture ».

Cette plateforme, dans laquelle Aurélie Verdu a été recrutée en février 2010 sur le poste de Chargée de Mission permettant de la faire fonctionner, a été créée au sein du service Urbanisme. Lors du Conseil Municipal du 25 mars dernier, Martine AUFEUVRE, Conseillère Municipale, a été nommée Déléguée, à l'Environnement, à l'Énergie, au Développement Durable et à l'Agriculture.

Le développement durable consiste à entreprendre des actions stratégiques permettant de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Dans cet objectif, nous nous devons de faire du développement durable un nouveau modèle de développement raisonné de notre commune.

La plateforme environnement que nous avons créée vise à intégrer nos actions dans une démarche globale que nous comptons conduire avec les Biotois et les acteurs locaux, car il est bien entendu que la réalisation des objectifs du développement durable ne peut aboutir que si l'ensemble des acteurs agit en commun : les entreprises privées, publiques, les associations, les ONG, les syndicats et les citoyens.

Une stratégie de développement durable ne saurait effectivement être efficace sans l'engagement des citoyens, qui doivent être sensibilisés. Dans ce sens, nous engageons chacun de vous à se mobiliser pour relever les défis du développement durable. Nous avons tous à nous impliquer dans des modifications profondes de nos pratiques et de nos comportements,

à passer du déclic à l'action. Devant l'ampleur des tâches auxquelles l'ensemble des acteurs doit dès maintenant s'atteler pour préparer l'avenir des générations futures, nous avons, dans un premier temps, fixé des objectifs prioritaires à cette plateforme environnement, qui consistent à aborder de façon progressive différentes actions permettant de :

- Accéder à la mise en place d'un plan local Energie Environnement, en vue de contribuer à une approche transversale de différents enjeux environnementaux sur les thématiques des déchets, de l'énergie, des transports et du management environnemental,
- Faire appliquer le règlement de publicité approuvé en Conseil Municipal le 28 janvier 2010 en vue de respecter l'environnement visuel sur la commune (réglementation sur l'implantation des enseignes et des préenseignes), protéger son caractère pittoresque et historique, tout en conciliant les besoins économiques des entreprises et des commerçants, les besoins de communication de la municipalité. Chacun des acteurs concernés par les enseignes et pré-enseignes sera prochainement personnellement contacté en vue de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation, respectueuse du code de l'environnement,
- Inscrire les projets urbains de la commune dans un programme « Chantiers Propres », afin de respecter une politique volontariste en matière de développement durable,
- Faire de l'achat public un levier de développement durable avec l'inclusion des normes environnementales dans les marchés publics de la commune,
- Favoriser les bonnes pratiques municipales en matière de gestion et de recyclage des papiers, de gestion de l'énergie,
- Veiller, avec l'aide des associations concernées et de l'État, à la surveillance et aux alertes

de pollution dues aux problèmes liés aux décharges du Jas de Madame et de la Glacière situées sur les communes avoisinantes et qui ont été fermées par arrêtés préfectoraux.

- Participer activement à l'inscription du Dôme de Biot au réseau Natura 2000, afin de préserver sa diversité biologique (préservation des espèces et des habitats naturels) et valoriser le patrimoine naturel de notre territoire. Sur cette zone, on trouve principalement des milieux de type lande et de végétation pionnière sur roches, des espaces de boisement, de maquis ; certaines zones humides temporaires ont permis que des espèces rares et protégées s'y développent, telles que la Romulée de Colonna, l'Ophioglosse du Portugal, ainsi que diverses orchidées. Ce paysage est par ailleurs parsemé de bosquets de Pins d'Alep, de Chênes verts.
- D'autres objectifs seront définis au fur et à mesure de nos avancées dans ces domaines.

Rappelons en outre que :

- notre plateforme environnement travaille en lien étroit avec la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis),
- un Conseiller info énergie de la CASA reçoit une fois par mois aux Services Techniques de Biot, les personnes intéressées par les questions d'économie d'énergie. (contact : Henri THOMAS au 04 89 87 72 30, ou h.thomas@aflo-casa-sophia-antipolis.fr).

La plateforme environnement de la commune de Biot est à votre service :

Aurélie VERDU
Chargée de Mission
environnement@biot.fr

Martine AUFEUVRE
Conseillère Municipale
Déléguée
à l'Environnement, à
l'Énergie,
au Développement Durable
et à l'Agriculture

de pollution dues aux problèmes liés aux décharges du Jas de Madame et de la Glacière situées sur les communes avoisinantes et qui ont été fermées par arrêtés préfectoraux.

La plateforme environnement de la commune de Biot est à votre service :

Aurélie VERDU
Chargée de Mission
environnement@biot.fr

Martine AUFEUVRE
Conseillère Municipale
Déléguée
à l'Environnement, à
l'Énergie,
au Développement Durable
et à l'Agriculture

La plateforme environnement de la commune de Biot est à votre service :

Aurélie VERDU
Chargée de Mission
environnement@biot.fr

Martine AUFEUVRE
Conseillère Municipale
Déléguée
à l'Environnement, à
l'Énergie,
au Développement Durable
et à l'Agriculture



VIE DES QUARTIERS

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS : SAMEDI 22 MAI Petite visite à la découverte de Biot !

Le service Événements/Liens Inter Quartiers invite les nouveaux résidents à participer à une matinée conviviale samedi 22 mai afin de découvrir la ville de Biot à travers son patrimoine passé, présent et futur.

La matinée débutera par un accueil devant l'Office de Tourisme. Une visite découverte en bus des différentes facettes de la ville à travers ses divers quartiers, la technopole de Sophia Antipolis ainsi que son artisanat d'art sera proposée. Cette amicale rencontre

sera clôturée par le Maire de Biot, Jean-Pierre Dermit, qui répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Au programme :

- 9h30 : Petit-déjeuner d'accueil à l'Office de Tourisme
- 10h00 : Départ en bus, pour la découverte de votre ville à travers ses différents quartiers (sur inscription)
- 11h00 : Visite de l'atelier de fabrication de verreries de Didier Saba
- 11h30 : Rencontre avec Jean-Pierre DERMIT, Maire de Biot

- 12h30 : Petite collation amicale, à la mairie de Biot, salle des associations

Les personnes souhaitant participer à cette matinée sont invitées à le confirmer auprès du Service événementiel et liens inter quartiers.

RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATION :
Service événementiel et Liens Inter
quartiers
04 92 91 55 75
evenements@biot.fr

CHASSES AUX ŒUFS : UN APRÈS-MIDI DE DÉLICES ET DE JEUX !

Samedi 3 avril dernier, oeufs et lapins en chocolat se sont dissimulés sous les buis et autres végétaux

du Jardin Frédéric Mistral pour le plaisir des petits gourmands. Près de 250 personnes étaient

présentes pour partager cet après-midi convivial et printanier durant la Chasse aux Œufs.



NOCES D'OR

Marie-Liliane Léger et Roméo Ciuffini ont rendu hommage à l'Amour en célébrant, le 30 janvier dernier, leurs noces d'Or, venues couronner leurs 50 années de mariage.



Le Printemps du Japon à Biot

日本の春ービオット



22 - 30 mai 2010

5月22日から5月30日まで

Rencontres culturelles et économiques

La Ville de Biot lance à l'occasion des 10 ans de l'implantation de Toyota Europe Design Development la première édition « LE PRINTEMPS DU JAPON A BIOT » qui se tiendra du 22 au 30 mai 2010.

Le partenariat économique et culturel avec le Japon s'établit sur la base commune d'une tradition des arts du feu, et d'une activité économique basée sur l'innovation technologique et scientifique.

« LE PRINTEMPS DU JAPON A BIOT » s'adresse de par sa programmation tant au grand public, qu'à un public averti ou aux professionnels. Les manifestations culturelles et les journées économiques entendent favoriser le développement des échanges et ouvrir de nouvelles perspectives par le croisement d'expériences et de savoir-faire.

L'Exposition « Le rêve et la voie du samouraï » à l'Office de Tourisme de Biot en partenariat avec le Consulat-Général du Japon à Marseille, les conférences, les initiations à la cérémonie de thé (Chanoyu) et à l'art floral (Ikebana), le concert du Bamboo Orchestra souscrivent à une approche de la culture japonaise traditionnelle mais aussi plus contemporaine.

Les journées économiques constituées de conférences et workshops seront consacrées aux professionnels désireux de s'initier aux particularismes du Japon dans la perspective d'y développer leurs activités.

La Maison du Japon, qui a réalisé six éditions du Printemps du Japon en pays d'Aix, est un partenaire privilégié de la Ville de Biot pour l'organisation de cette manifestation.

La coopération artistique entre un verrier biotois et un verrier japonais dans le cadre d'un échange de résidence fin 2010 et début 2011, sera le prolongement naturel de cette première édition « LE PRINTEMPS DU JAPON A BIOT ».



Armure du 18^{ème} siècle
Prêt de la Galerie Mille Ans d'Orient à Nice

SAKURA

La beauté éphémère au Japon

L'âme japonaise savoure la beauté éphémère, la fragilité de la vie, la fleur de cerisier Sakura en est l'emblème.

Le concept de sakura qui puise sa charge symbolique dans l'univers des Samouraï a inspiré de nombreux artistes japonais.

L'exposition qui aura lieu du 8 au 30 mai 2010 à l'Office de Tourisme de Biot illustrera à travers l'univers des samouraïs mais aussi par des estampes et des cerfs-volants, les représentations de l'éphémère beauté omniprésentes dans la culture japonaise.



PROGRAMME

Culture 文化

[8 au 30 mai]

Exposition « Le rêve et la voie du samouraï »
Office de Tourisme

[samedi 22 mai]

[10h] Initiation à l'ikebana
Atelier sur inscription
Office de Tourisme - niveau -1

[14h] Cérémonie du thé : chanoyu

Atelier sur inscription
Office de Tourisme - niveau -1

[17h] Conférence tout public

URA OMOTE,
les clés pour comprendre le modèle socio-culturel japonais
Entrée libre
Salle des Associations - Mairie de Biot

[jeudi 27 mai]

[21h] Concert « Un jour, ils ont rencontré un bambou ... »
par le Bamboo Orchestra
Entrée libre - Jardin Frédéric Mistral - Biot Centre historique

[samedi 29 mai]

[10h] Initiation à l'ikebana
Atelier sur inscription
Office de Tourisme - niveau -1

[14h et 15h] Cérémonie du thé : chanoyu

2 séances - sur inscription
Office de Tourisme - niveau -1

[17h] Conférence sur l'écrivain Yukio Mishima : Rites d'amour et de mort
par JC. Courdy

Salle des Associations - Mairie de Biot

Inscriptions aux ateliers à l'Office de Tourisme
04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr

CONTACTS et INSCRIPTIONS

OFFICE DE TOURISME

46, rue St Sebastien
06 410 Biot
04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

www.biot.fr

Economie 経済

[mercredi 26 mai]

Centre de Recherches TOYOTA ED2 viewing hall
Sophia Antipolis
Accueil des professionnels [15h]

Conférences Innovation, start-up et nouvelles technologies :
l'avenir des relations économiques entre l'Europe et le Japon
passe-t-il par les PME innovantes ? [16h]
dans la limite des places disponibles

[jeudi 27 mai]

Centre de Recherches de l'ADEME
Sophia Antipolis

Conférences Le marché japonais et ses potentiels [8h45 - 10h30]

Services aux entreprises :
Comment s'implanter au Japon ? [10h45 - 12h45]

Buffet [13h]

Ateliers thématiques [14h]
Développement durable, imagerie médicale, robotique

Conférence Les enjeux de la coopération industrielle
entre l'Union Européenne et le Japon [16h15]

[vendredi 28 mai]

Centre de Recherches TOYOTA ED2 Big Meeting Room
Sophia Antipolis

Entretiens business to business [9h - 12h]

Programme détaillé des journées économiques sur www.biot.fr
Inscriptions à la Maison du Japon Méditerranée
04 42 61 27 77 - mdjm@orange.fr

PARTENAIRES



DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE DE NOTRE COMMUNE

Nous avons inauguré fin mars une série de réunions destinées à instaurer un dialogue constructif avec nos hôteliers et hébergeurs.

Le tourisme est un levier incontournable de notre développement économique. Notre politique en la matière se définit par la conquête d'un tourisme qualitatif (et non quantitatif) qui s'appuie sur trois axes de travail :

- de nouveaux équipements d'accueil
- une politique événementielle originale et attractive
- des outils de marketing et de communication efficaces

Nous avons projeté notre nouveau film institutionnel, destiné à être

diffusé auprès des professionnels et prescripteurs touristiques dans le cadre de salons, workshops, éductours ou rencontres individuelles. Une nouvelle brochure, conçue avec la même intention, a aussi été remise aux participants.

Cette communication s'appuie sur les valeurs de Biot et quelques-uns des personnages incontournables qui les incarnent.

L'année 2010 sera également consacrée à la réalisation d'un site Internet et d'un site Internet mobile entièrement dédiés au tourisme de Biot et à sa promotion. Il s'agit d'entrer de plain-pied dans l'univers des nouvelles technologies au sein duquel le tourisme

trouve son terrain d'expression le plus légitime.

D'ici peu, avec de nouveaux parkings et un nouvel Office de Tourisme, Biot aura comblé son retard et sera parfaitement équipé pour accueillir tous les visiteurs à la recherche d'une offre de qualité qui identifie parfaitement notre destination : culture, métiers d'art, patrimoine et événements forts.

*Michel SAVY
Conseiller Municipal,
Délégué au Développement Economique,
au Tourisme et à
l'Emploi*



PROMOUVOIR BIOT : LES MAÎTRES MOTS DE L'OFFICE DE TOURISME

L'équipe de l'Office de Tourisme de Biot a reçu, dimanche 28 mars dernier, deux groupes de presse et Tour Opérateurs, comptant chacun près de 20 professionnels venus du monde entier.

En effet, les 30 et 31 mars, la Ville de Nice a été l'hôte du tourisme international, accueillant, à l'occasion des « Rendez-vous de France », plus de 1800 profes-

sionnels du tourisme.

Aussi, dans le cadre des échanges et relations entretenus entre l'Office de Tourisme de Biot et le Comité Régional du Tourisme, l'Institution touristique a permis à la commune de recevoir une partie de ces professionnels durant une journée.

• Au programme :

Visite du musée national Fernand Léger, des verreries ou encore

du centre historique (qui était pour l'heure aux couleurs des Templiers). Une visite complète et complétée par les professionnels qui laissera certainement des traces dans bon nombre de revues touristiques et dans les brochures des Tours Opérateurs.



Journalistes et Tours operators en visite à Biot pendant " Biot et les Templiers"

TRIBUNE LIBRE

Le nouveau règlement communal de publicité a été adopté. M. Savy, conseiller municipal et publicitaire de son état a piloté ce projet. Il prévoit les enseignes des commerçants Biotois dont personne ne conteste l'utilité. Mais il autorise aussi 51 panneaux publicitaires dont 8 "deux faces" de 2 m², 2 de 4 m² (4 m de haut) et 2 de 8 m² (5 m de haut) le long de la route de la Mer, de plus la publicité sera autorisée sur tous les abribus existants ou futurs.

Partout en France, le nombre et la surface des panneaux de grande taille a été réduit. Ces grands panneaux ont un effet inverse à celui recherché pour le commerce local et l'activité économique en général. Les 8 panneaux déjà existants sur la commune sont utilisés par la grande distribution. La municipalité est restée sourde aux nombreuses remarques des associations Biotoises (celles qui ont pu travailler en amont sont arrivées de haute lutte à

préserver le Parc de la Brague). Les élus de MVB sont opposés à cette partie du projet car ils refusent que les entrées de Biot soient défigurées et ressemblent à la RN7. Le conseiller municipal de la majorité qui était délégué à l'environnement pensait, lui aussi, que cette pollution visuelle devait être évitée. Sa délégation lui a été retirée. Retrouvez-nous sur www.mieux-vivrebiot.fr

Le nouveau règlement de publicité est caricaturé par l'opposition depuis près d'un an. Pourtant, un seul élu sur 29 a voté contre ce texte en Conseil Municipal. On comprendra facilement pourquoi :

- Le règlement, vieux de 25 ans, était obsolète ; il n'a jamais été réexaminé par la municipalité précédente qui n'est donc pas crédible
- L'adoption du texte à l'unanimité en Préfecture par la Commission des Sites, avec la participation des associations environnemen-

tales, démontre que les zones naturelles ne sont pas menacées.

- Il n'y aura plus de grand format 12 m² à Biot.
- La surface des pré-enseignes sera nettement diminuée.
- La surface cumulée de l'affichage prévu, incluant la communication de la Ville, sera d'environ 200 m² sur une surface communale de 1554 ha.

Ce règlement permettra d'équiper notre ville d'un nouveau mobilier urbain qui fera progresser le confort des usagers des transports en commun, l'identification

des commerçants et la surface de communication municipale. Cela ne coûtera pas un centime aux Biotois. Pour la première fois, un nouveau service vient d'être créé pour l'application de ce règlement. J'ajouterai enfin que la préservation de notre environnement est l'une des conditions du développement économique et touristique dont j'ai la charge.

Michel Savy

LAURENT CHARRIÈRE : NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'US BIOT



« Au début, je refusais par rapport à mes fonctions professionnelles, puis j'ai accepté le challenge... »

Lors de l'Assemblée extraordinaire de l'association de l'Union Sportive Biotoise qui s'est tenue le 5 janvier dernier, Laurent Charrière a été élu Président du club, succédant à Jean-Louis Sauvage.

Responsable commercial de la marque Lotto sur la région sud-est,

équipementier et commissaire de jeu de l'OGC Nice, Laurent Charrière a une culture sportive bien ancrée. Biotois et footballeur en Vétéran à l'USB, c'est avec beaucoup de volonté et de professionnalisme que le nouveau Président prend ses fonctions à la tête du club biotois.

Ayant entamé son mandat dans une période assez morose pour l'US Biot, Laurent Charrière tient avant tout à remotiver l'équipe d'éducateurs en faisant, dit-il « renaître leur passion pour le football ». C'est en renouant avec des valeurs propres à la discipline telles que le respect, la cohésion et l'esprit d'équipe que le Président souhaite faire évoluer le club.

Aujourd'hui, Laurent Charrière s'emploie à recréer un lien affectif entre l'équipe d'encadrement, les licenciés et l'USB. Il prévoit d'ailleurs d'utiliser un blason et des maillots brodés aux couleurs du club en symbole d'attachement et d'appartenance.

Le second objectif du jeune Président est également de rehausser le nombre de licenciés qui

avait atteint, en début d'année 2010, le plus faible taux enregistré depuis 64 ans, soit 169 joueurs. Conscient de la nécessité de « redorer » l'image du club, Laurent Charrière et son équipe souhaitent mettre en place de nouveaux outils d'évaluation des joueurs, un moyen de mesurer leur évolution et de témoigner d'un plus grand professionnalisme.

Dans ce même but, plusieurs déplacements sont prévus afin de sortir le club de l'isolement et de communiquer sur ses capacités et sa structure.

Laurent Charrière, soutenu par son vice-Président Patrick Moulard, s'est fixé des objectifs précis dans la seule optique de faire évoluer le club Biotois.

Une motivation et un sens professionnel qui promettent de beaux jours à l'US Biot.



LES POUSSINS DE L'US BIOT AU STADE DU RAY



L'encadrement de l'US Biot a été accueilli par le Président de l'OGC NICE, Gilbert Stellardo, qui a offert au Maire le ballon du match, dédié par tous les joueurs Niçois.

Samedi 3 avril dernier, l'équipe des Poussins de l'Union Sportive Biotoise s'est rendue au stade du Ray à Nice, à l'occasion du match de ligue 1 Nice-Sochaux.

Aux côtés de Laurent CHARRIÈRE (président de l'US Biot), Patrick MOULARD (vice-président), des éducateurs du club, Charles Roig (conseiller municipal délégué aux Sports) et de Jean-Pierre DERMIT (Maire de Biot), les jeunes Biotois ont eu la chance d'accompagner les footballeurs professionnels de l'OGC Nice et du FC Sochaux sur la pelouse du Ray lors de la présentation des joueurs, avant le début de la rencontre.

Résultat du match : 0-0, mais une rencontre inoubliable pour les petits footballeurs Biotois !



SCULPTEZ VOTRE CORPS POUR L'ÉTÉ ! RETROUVEZ RAPIDEMENT TONICITÉ ET SOUPLESSE !

“ Il n'est pas trop tard pour préparer votre corps pour cet été. Venez vite découvrir la danse classique adaptée aux adultes.

Rien de plus efficace que la danse classique pour alléger et tonifier votre corps, grâce à un travail d'étiement et de musculation. En réalisant des exercices simples qu'utilisent les danseuses classiques, vous allez rapidement affiner votre silhouette, vous muscler en douceur et acquérir beaucoup de maintien et de grâce.

Les cours sont dispensés au Centre Culturel, 4 jours par semaine (16 heures de cours en tout).

Un cours dure une heure et se partage en une demi-heure d'exercices à la barre, une demi-heure de mise en forme au sol. Les cours sont assurés par Monik Hilz, professeur de danse classique, depuis plus de 30 ans. Vous ne risquez rien à découvrir ses cours puisque les 2 premières leçons sont GRATUITES. Quelque soit votre âge ou votre niveau, vous allez rapidement accro-



cher avec cette discipline, source d'aisance physique et de bien-être corporel. Si vous détestez les grandes salles de sport, découvrez vite l'ambiance décontractée des cours de Monik Hilz.

Vous pouvez, dès maintenant, vous renseigner auprès du professeur au : 06 20 91 47 91 ou auprès de la présidente de l'association Terpsichore* au : 06 15 35 60 26.

* Terpsichore : Muse de la danse ”

DIMANCHE 4 JUILLET : PARTICIPEZ AUX FOULÉES BIOTOISES



“ Comme chaque année le Biot Athlétique Club organise la course à pieds les Foulées Biotoises, une épreuve de 8 km se déroule dans les rues du centre historique de Biot.

Cette compétition aura lieu le dimanche 4 juillet à 18h, ouverte à tous les coureurs licenciés ou non. Les inscriptions, le parcours et le règlement sont disponibles sur le site Internet du club : <http://www.biot-ac.net> ou sur place le jour de l'épreuve à partir de 16h.

Réservez dès aujourd'hui cette date pour participer à cette compétition ou encourager les coureurs tout au long du parcours. ”

LE TEAM G FORCE ENTRE DANS LES POINTS !!!

“ Après un week-end mettant les nerfs à rude épreuve, le pilote #16 et président du Team G Force - moto club biotois, Alexandre GUILHEM, entre dans le classement de la très relevée Coupe de France Promosport 600cc sur le mythique circuit Bugatti du Mans (sur lequel se déroulent les 24H moto).

Pluie, grêle et éclaircies se sont succédées afin de compliquer le choix des réglages et des pneumatiques. Cependant, même si notre pilote n'est pas passé entre les gouttes, il est passé entre les motos qui chutaient en réussissant à rester sur ses roues et en remontant ses adversaires tour après tour. Un grand nombre de chutes dans le 9^{ème} tour en raison d'un dépôt d'huile dans la courbe Dunlop a obligé la direction de course à sortir le drapeau rouge et à arrêter la course... alors que notre pilote avait encore gagné 2 places. La règle étant de prendre en compte le classement au tour précédent le drapeau rouge, le résultat de notre pilote n'est pas celui qu'il espérait...

Il figure donc au palmarès officiel et à l'heure où vous lirez ces lignes, notre pilote aura participé aux manches de Carole (93) et de Lédenon (30) et nous espérons qu'il fera partie du Top 10.

N'hésitez pas à venir le soutenir sur les manches de Nogaro et Croix en Ternois en juin, et celle de Pau en Juillet !

Enfin, une partie de nos adhérents Biotois est venue participer à notre week-end d'initiation et perfectionnement sur le circuit du Pôle Mécanique d'Alès (30) les 17 et 18 avril derniers et nous espérons qu'ils y ont pris beaucoup de plaisir. Nous sommes actuellement en train de planifier d'autres dates de sorties circuit ainsi que des dates de balades sur route. Rendez-vous

donc sur notre site afin de prendre connaissance du calendrier.

Pour vous inscrire à nos journées piste, adhérer au club, prendre votre licence ou consulter le calendrier compétition, les résultats... etc.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 84 01 52 85 ou au 04 93 74 02 01 ou par mail sur contact@team-g-force.com et à visiter notre site Internet : www.team-g-force.com ”



UNE ATHLÈTE BIOTOISE FAIT HONNEUR À SON CLUB !



• Premiers pas à Biot

Elle en a fait du chemin, notre jeune athlète Laurena Giunipero, depuis son premier cours d'aérobic avec Mélissa au Biot Athlétique Club ! Elle commence l'aérobic à 10 ans et se démarque tout de suite par son dynamisme, sa souplesse et son sens artistique, à tel point qu'elle participe dans la foulée à ses premières compétitions et s'y fait très vite une place.

Laurena a tout de suite eu le physique et l'étoffe d'une athlète de haut niveau. Repérée par Christophe Devillaine, son entraîneur actuel, aux championnats de France 2007, sa détermination et sa persévérance ont séduit les sélectionneurs qui ne se sont pas trompés en lui proposant d'intégrer le Pôle Aix-les-Bains à plusieurs reprises, ce qu'elle a finalement accepté au début de cette année scolaire en 2009, alors qu'elle suivait déjà les stages de week-end et de vacances avec le pôle France depuis un an.

• Un pôle d'entraînement de haut niveau...

Passée d'un entraînement de 4 heures par semaine à 15 heures par semaine, les progrès de Laurena sont spectaculaires. Elle a la « niaque », comme on dit, et le sérieux de son entraînement fait le reste. Cela ne va pas sans quelques sacrifices qu'elle assume avec une

grande maturité du haut de ses treize ans. Elle vit loin des siens et mène de front cette carrière sportive et sa scolarité d'une fille de son âge. Beaucoup de discipline, beaucoup de travail, peu de loisirs, en dehors de l'entraînement. Cette année, elle a même dû renoncer au ski qu'elle adore pourtant, pour éviter tout risque de blessure et donner le meilleur d'elle-même au Pôle France.

Si Laurena s'entraîne désormais avec les meilleures de sa discipline, elle n'en reste pas moins biotoise et très attachée à son premier Club et à sa toute première fan et entraîneur, Mélissa, à qui elle donne régulièrement des nouvelles. Sa famille, qui fait partie des plus vieilles familles de Biot, les « Giunipero » - dont le grand père s'est consacré toute sa vie à la construction de fours en pierre- compte également beaucoup pour elle et c'est grâce au soutien de tous (ses grands-parents, ses frères, ses parents, Michel et Véronique, fervents supporters mais aussi tous les proches et amis) qu'elle peut se consacrer entièrement à sa passion.

Nous sommes tous très fiers d'elle au Biot Athlétique Club et nous pouvons vous assurer que son enthousiasme fait naître de nombreuses vocations de futures championnes parmi les nouvelles recrues qui s'entraînent de pied ferme. Son objectif

est de participer au championnat du Monde et d'intégrer l'Équipe de France, c'est réellement tout ce qu'on lui souhaite !

• Ses dernières compétitions et ses résultats

Premier grand rendez-vous de la saison, la 4^{ème} édition de l'Aquae Open Cup a connu un énorme succès en réunissant plus de 400 athlètes venus de 10 nations étrangères ! Parmi ces athlètes venus présenter leur meilleure performance du moment, le 27 février à Aix les Bains, Laurena a terminé 4^{ème} de cette compétition internationale en Solo et a décroché la première place en Trio et en Groupe avec ses coéquipières.

• Résultats en Espoir

National Solo Femme Espoir :
4^{ème} : Giunipero Lauréna (Biot Athlétique Club)

National Trio Espoir :

1^{er} : Pôle Aix les Bains (Giunipero Lauréna / Picard Déborah / Vandroux Marine)

National Groupe Espoir :

1^{er} : Pôle Aix les Bains (Picard Déborah / Giunipero Lauréna / Laurenceau Ninon / Le Baron Flora / Bresca Sophia / Vandroux Marine)
Après le galop d'essai de l'Aquae Open Cup, ce fut au tour du championnat régional Rhône-Alpes de Gymnastique Aérobic qui s'est déroulé à Valence le samedi 13 mars. Les Espoirs ont rodé leur nouvelle routine devant un jury et face à un public peu connaisseur puisque l'ensemble des gymnastiques se sont alternées sur un même plateau, afin de se qualifier pour le championnat de France.

Lors de ce championnat régional, Laurena a terminé 1^{ère} en catégorie National Solo Femme Espoir, 2^{ème} en National Trio Espoir (Pôle Aix les Bains) et 1^{ère} en National Groupe Espoir (Pôle Aix les Bains). C'est donc lestée de trois nouvelles médailles qu'elle est repartie passer le week end en famille !

C.Leggio

LE PALMARÈS DU BIOT ATHLÉTIC CLUB

“ Le 6 mars 2010, lors du Championnat régional de Gymnastique Aérobic acrobatique et Teamgym à Gap, le Biot Athlétique Club n'était pas en reste. Le long voyage en bus avec le Club de Menton n'a pas entamé la combativité de nos jeunes athlètes.

Héloïse Pionnat a terminé en sixième place dans la catégorie Basic Solo, Aude Paris a remporté la première place dans la catégorie solo Junior, et le trio composé de Nicoline Fougner, Alexia Ros et Thelma Bourdelles a terminé en première place de la catégorie Trio Basic.

Nous retrouverons nos athlètes très prochainement lors de compétitions. Pour Aude Paris, le prochain challenge se déroulera à Clermont-Ferrand le 1er mai 2010, lors de la demi-finale Sud du championnat de France de Gymnastique Aérobic. Et pour notre Trio -Nicoline Fougner, Alexia Ros, Thelma Bourdelles et Héloïse Pionnat, rendez-vous le 15 mai 2010, lors de la finale Aérobic Challenges et Basic à Mably organisée par l'Union Gymnique Roanne.

C.Leggio

”

SAISON D'HIVER DU TIR CLUB D'ANTIBES

“ La saison d'hiver s'achève fin mars par les championnats de France 10 mètres à Montluçon.

Les Biotois du Tir Sportif d'Antibes ont brillé, tous se sont qualifiés à ces championnats nationaux. Voici les résultats des phases qualificatives.

• Championnats départementaux - carabine 10 mètres

Cadet garçon : Anthony Ségur prend la médaille d'argent avec sa deuxième place

Junior Fille : Laura Pavan reçoit la médaille d'or et devient championne départementale de la discipline.

• Championnats régionaux - carabine 10 mètres

Cadet garçon : Anthony Ségur prend la médaille d'argent avec sa deuxième place et devient vice champion régional

Junior Fille : Laura Pavan reçoit la médaille d'or et devient championne régionale de la discipline. Tous deux sont qualifiés aux championnats de France à la 4^{ème} place nationale pour Anthony et 16^{ème} place pour Laura.

• Championnats départementaux - Arbalète Field 10 mètres

Cadet : Anthony Ségur prend la médaille d'or.

Junior : Clément Mege prend la médaille d'or. Laura Pavan reçoit la médaille d'argent.

Dame : Mandy Mege prend la médaille d'or avec sa première place.

Dominique Le Merrer termine 3^{ème} avec une médaille de bronze. Olivia Le Merrer termine à la 5^{ème} place.

Senior 1 : Pacôme Gisneau termine 3^{ème} avec une médaille de bronze
Senior 2 : Christian Le Merrer prend la médaille d'argent.

• Championnats régionaux - Arbalète Field 10 mètres

Cadet : Anthony Ségur prend la médaille d'or.

Junior : Clément Mege termine à la première place.

Laura Pavan prend la médaille d'or.
Dame : Dominique Le Merrer termine 2^{ème} avec une médaille d'argent
Olivia Le Merrer termine à la 3^{ème}

place et le bronze. Mandy Mege prend la 5^{ème} place.

Senior 1 : Pacôme Gisneau termine 3^{ème} avec une médaille de bronze.

Senior 2 : Christian Le Merrer prend la 2^{ème} place et la médaille d'argent. Nos huit tireurs se qualifient brillamment aux championnats de France de Montluçon.

Ces championnats départementaux et régionaux ont récompensé 8 équipes dans lesquelles des Biotois et Biotoises étaient membres, huit équipes en Or.

Il faut souligner que l'équipe junior deux fois championne (départementaux et régionaux) n'était composée que de Biotois (Anthony ségur (surclassé) Laura Pavan et Clément Mège).

Le bilan 2009-2010 d'hiver est très positif, nos Biotois ont de réelles chances de bien figurer en individuel et par équipe à ces championnats nationaux, il faut noter la parité, la mixité des compétiteurs de Biot.

”

UNE RÉUSSITE POUR LE TROPHÉE ANTIBES CYCLES

“ En effet, ce challenge organisé par le Vélo Sprint Biotois s'est déroulé en 4 compétitions. Les deux premières :

- Le cross country et cyclo cross de la Rine le 13/12/2009
- Le contre la montre VTT des jeunes le 19/12/2009

Les deux dernières épreuves comptant pour ce challenge se sont déroulées samedi 26 février 2010 avec un grand succès, puisque elles ont accueilli plus de 10 clubs des Alpes-Maritimes :

- 1 épreuve avec 2 manches chronométrées sur la descente Galderma
- 1 épreuve de gymkhana

Le samedi 06 mars 2010 la salle des associations était comble lors de la remise des prix.

Le Vélo Sprint Biotois adresse ses plus vifs remerciements au magasin Antibes Cycles qui a fourni les lots de la tombola et les prix.

• Résultats des Biotois :

Catégorie Poussins :

Baptiste Guerpillon - 3^{ème}

Catégorie Benjamins :

Quentin Lenglet - 6^{ème}

Loïc Guegan - 16^{ème}

Catégorie Minimes :

Timothy Lerebours - 3^{ème}

Brice Lerebours - 6^{ème}

Thomas Laverder - 15^{ème}

Catégorie Cadets :

Rémy Brunini - 6^{ème}

Nicolas Carlicchi - 8^{ème}

Quentin Mothet - 14^{ème}

• La Bigreen

Le 28 mars 2010, 15 biotois se sont alignés au départ de la Bigreen (MONS - MANDELIEU - 55,750 km). Nicolas CARLICCHI s'est brillamment illustré en terminant 3^{ème} de sa catégorie et 39^{ème} sur 200 au scratch

• **Du côté de la route**, Pascal Guyot et Véronique Maldonado n'ont pas démérité pour leur participation aux **23^{ème} Gentlemen Ufolep Côte d'Azur** à Saint Laurent du Var le 28 mars 2010.

Dans une compétition où la présence de Jeannie Longo a surpris tout le monde, ils terminent 55^{ème} sur 70 avec un chrono de 32'34" parmi les équipes 100 % masculines. Et ils se classent 3^{ème} équipe mixte.



PETIT ÉCHO DU BAC RANDO



“ Après les journées raquettes et randonnées, le 14 mars, pour la 12^{ème} année, le Bac Rando a organisé son critérium pédestre, le 1^{er} de la saison.

Trois parcours étaient proposés de 15, 25, 35 Kms, et cette année, un de 9 Kms a été créé, destiné principalement aux familles et aux enfants, qui viennent de plus en plus nombreux, et pour lesquels la distance nous paraissait plus raisonnable.

Le soleil et la douceur du temps étant au rendez-vous, 230 marcheurs se sont lancés sur les chemins que nous avons balisés la veille.

Sur les parcours étaient prévus petits déjeuners à l'entrée de la Brague, et collations et boissons en divers points.

L'arrivée était prévue place aux Arcades, où chacun a reçu un diplôme d'honneur du randonneur, ainsi que quelques rafraîchissements et petits goûters.

Tous les enfants ont été médaillés et le tirage au sort de la tombola avec de nombreux lots, a fait bien des heureux.

Nous tenons à remercier les verrières Guyot, Farinelli, du Val de Pôme, du Château, ainsi que le magasin

Décathlon, pour leurs nombreux dons.

Merci également au supermarché Casino de St Philippe, pour sa généreuse participation.

À noter la présence de M. Charles ROIG, délégué aux Sports, qui nous a fait l'honneur de sa visite. Une belle journée pour tous, et à l'année prochaine.

Les randonnées se poursuivent avec l'arrivée de la belle saison.

CONTACT :
04 92 94 08 72
Biot.rando@free.fr



NOUVEAU À BIOT

Retrouvez toutes les nouvelles entreprises Biotaises à votre service sur www.biot.fr (rubrique Economie - Commerces/Nouveau à Biot) :

- DECKWOOD FRANCE, le spécialiste du bois
- UN GÎTE AUX COULEURS DE LA PROVENCE, quartier des Issarts
- INSTANT ZEN déménagement !!! (Shiatsu Koho, rélexologie plantaire, massage chinois...)
- LUMIÈRE CRISTAL : tous les bienfaits du massage dans un tipi amérindien
- DERMOPIGMENTATION à domicile
- CABINET D'OSTÉOPATHIE à Biot 3000
- RETOUCHES PERSONNALISÉES en un petit tour de main
- RESTAURANT LE PICCOLO - Changement de propriétaire
- LE MAS DES ORANGERS - Changement de propriétaire
- MARQUES PAGES : Librairie-Papeterie- Cadeaux- Carterie - quartier Saint Philippe
- BIJOUTERIE VOLTERRA - quartier Saint Philippe
- CABINET DE PODOLOGIE ET PÉDICURE - quartier Saint Philippe

ÉTAT-CIVIL

LA MAIRIE VOUS INFORME Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire pour les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française et domiciliés à Biot. Les jeunes concernés doivent se présenter en mairie auprès du service Recensement Militaire, dans le trimestre civil de leur 16^{ème} anniversaire.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Jeune devenu français :

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) (original + copie)
- un livret de famille (original + copies de toutes les pages)
- justificatif de domicile (original + copie)

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou un certificat médical délivré par un

médecin agréé auprès du ministre de la défense.

• Effets du recensement

Lors du recensement, l'intéressé reçoit une première information sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation.

Il est informé également sur la convocation à l'appel de préparation à la défense et les conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel.

Une attestation de recensement lui est délivrée.

Elle mentionne :

- les nom et prénoms de l'intéressé,
- ses date et lieu de naissance,
- ses domicile et résidence,
- la commune ou le consulat de recensement,
- la date d'établissement de l'attestation.

Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

• Attestation de recensement

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

• Changement de domicile ou de situation

Après s'être fait recenser, en cas de changement de domicile ou de situation familiale, professionnelle ou scolaire, l'intéressé doit le signaler à son bureau ou au centre du service national, jusqu'à l'âge de 25 ans, notamment au moyen du formulaire Cerfa n° 11718*04.

Il doit de même signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

• Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).

Régularisation

Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile (au consulat ou au service diplomatique de France s'il réside à l'étranger).

L'attestation de recensement lui est alors remise.

Source : service-public.fr

RENSEIGNEMENTS :

Service Recensement Militaire
04 92 91 55 81 – 04 92 91 55 82

Dans la plupart des cas, **les éléments de base d'un dossier sont :**

- Le formulaire de demande CERFA (délivré par la mairie)
- 2 photographies d'identité apportées par le demandeur et faites par un photographe professionnel ou dans un photomaton® agréé.
- Le justificatif de domicile ou de résidence
- Le timbre fiscal.

Une fois votre dossier constitué et complet, le service Etat-Civil conviendra d'un rendez-vous en mairie d'une durée de 30 minutes environ.

Réalisation du dossier de demande de passeport biométrique :

La réalisation du dossier de demande de passeport biométrique nécessitera un rendez-vous de 30 min durant lesquelles l'officier d'état-civil devra numériser l'ensemble des documents nécessaires à l'établissement du dossier devant ensuite être approuvés ou corrigés par le demandeur, il prendra les empreintes de 8 doigts (sauf pour les enfants de moins de 6 ans), la photo d'identité normée ou numérisera la photo apportée par le demandeur.

L'entretien sera clôturé par la signature et la délivrance du récépissé.

• Informations spécifiques pour les mineurs :

A l'occasion des démarches qu'il effectue, le mineur non émancipé doit être accompagné par une personne titulaire à son égard de l'autorité parentale. Celle-ci peut être : conjointe, exercée par un seul parent, exercée par le tuteur, exercée par l'un des deux parents ou une tierce personne dans le cas de retrait total ou partiel ou de délégation d'autorité.

Informations indispensables :

- La liste des pièces à fournir est à votre disposition au service Etat-Civil de la mairie ainsi que sur le site internet de la Ville de Biot : www.biot.fr

Attention, il s'agit d'un passeport « DELPHINE » qui ne permet notamment pas de se rendre aux Etats-Unis.

ATTENTION ! À partir du 15 juin 2010, le dossier de demande de passeport pourra être retiré en Mairie principale et en Mairie Annexe. En revanche, le dépôt du dossier complet ne pourra être fait qu'à la Mairie Annexe – Espace Saint-Philippe – Biot Sophia Antipolis.

- En cas d'extrême urgence et dans des cas très spécifiques (décès d'un proche à l'étranger, urgence professionnelle) un passeport temporaire d'un an peut être délivré par le service compétent de la préfecture des Alpes - Maritimes : CADAM, route de Grenoble à Nice (du lundi au mercredi, de 9h à 12h).

Pour tous renseignements, contactez le service Etat-Civil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Téléphone : 04 92 91 55 80 ou 81 ou par courriel à : etat-civil@biot.fr

Sylvie Santagata
1^{ère} adjointe déléguée au Personnel,
à la Population et à la Vie Associative,
Conseillère Générale
Suppléante



CARNET

NAISSANCES

Nolan BACHA
14 janvier 2010
Chloé BACHA
14 janvier 2010
Louise BENOÎST-CLÉMENT
21 janvier 2010
Luca TROÏANI
30 janvier 2010
Arthur LIGOZOT-VOISET
1^{er} février 2010
Maxime COLLONVILLÉ
4 février 2010

Jarihs-Andréi PETROVAN

5 février 2010
Valentin Jean MARSY
8 février 2010
Jules THEVIN
18 février 2010
Nathan STRAZZABOSCO
23 février 2010

MARIAGES

Aldo DI PIETRO et Mouna REBBANE
27 février 2010

DÉCÈS

Monsieur Enzo BELLIO
décédé le 14 février 2010
Monsieur Francesco CAMBRIA
décédé le 11 mars 2010
Monsieur Pierre FANIEST
décédé le 22 mars 2010

Pour tout savoir sur le passeport biométrique

Le passeport électronique délivré de mai 2006 à juin 2009 a laissé sa place au passeport biométrique, document de circulation délivré par le gouvernement, qui peut aussi servir de justificatif d'identité.

Le passeport biométrique est reconnaissable au logo situé au bas de la couverture. La seule différence visuelle avec le passeport électronique est le soulignement sur la page de couverture du nom du document.

Si l'état-civil du titulaire est conservé dans la puce, deux de ses empreintes digitales ont été ajoutées.

En France, il est possible d'effectuer sa demande de passeport biométrique dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques. Comme son prédécesseur, le passeport biométrique a une durée de validité de 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

Désormais, la détention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un passeport électronique ou biométrique constitue à elle seule la justification de l'état-civil et de la nationalité du demandeur.

La circulaire NOR-IOCK10-02582C du 1^{er} mars 2010 permet dorénavant une simplification de la procédure de demande de passeport et des cartes nationales d'identité.

INFOS PRATIQUES



PAROISSE DE BIOT

• **Permanences d'accueil à l'église de Biot** (sacristie) (baptêmes, mariages), place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h.

Tél. : 04 93 65 00 85
www.ndsagesse.com

• **Horaires des messes :**
- samedi à 18h
- jours de fêtes : messe à 11h
- en semaine : chaque mercredi à 12h15.

• **Fête de l'Ascension : Jeudi 13 mai**
Marche paroissiale, départ à 9h30 de Biot, Valbonne, Sophia, jusqu'au pont des Tamarins.
Messe unique pour les 3 lieux de culte à 11h au pont des Tamarins, suivie d'un pique-nique partagé.

PETITES ANNONCES

ACHATS-VENTES

• A vendre : Superbe bibliothèque Roche Bobois, placage merisier, modèle "Latina", excellente qualité, pas abîmée depuis 10 ans (étagères + vitrine coulissante + 2 portes latérales, dimensions : L 287 x H 229 x P 050), (prix neuf en 99 : 4820 euros), vendu 1200 euros ; très belles étagères Roche Bobois placage merisier, modèle "Bibhop", excellente qualité, pas abîmées depuis 10 ans, plusieurs alvéoles + emplacement TV avec 2 grands tiroirs + 1 alvéole avec porte, dimensions : L 265 x H 158 x P 55 (prix neuf en 99 : 2740 euros), vendu 900 euros ; grande table couleur merisier, dimensions sans rallonge : 85x170 (+ 2 allonges), (prix neuf en 99, acheté chez Habitat : 486 euros), vendu 250 euros ; 6 chaises de salon, pieds couleur merisier, déhoussables, housses jaunes, (prix neuf en 2000 acheté chez HABITAT : 744 euros), vendu 300 euros - Prix négociables - Photos disponibles par mail sur demande au 06 98 16 77 03.

• Vends vélo elliptique Domyos EL 5500 - parfait état - peu servi - 80 euros - donne avec tapis Domyos AB 450 pour effectuer des abdominaux. Tél : 04 93 65 14 32 ou 06 77 84 50 66

• Vends, petite bibliothèque ancienne en bois fruitier avec portes vitrées, 3 étagères en bois et 2 tiroirs. Originale et idéale petits espaces. 500 euros. Tél. 04 93 65 00 13

• A vendre collection livres érotiques (14 livres) : 80 €, canapé cuir pleine fleur de bonne qualité, très bien entretenu : 200 €. Tél : 04 92 94 00 06

• Vends canapé 3 places « Fly », couleur chocolat avec lampadaire assorti et table basse. Petits prix. Visite sur place. Photos disponibles par mail. Tél : 06 63 23 69 50

DIVERS

• Couple cherche maison (min 150 m²) ou terrain vue ou aperçu mer. Tél : 04 93 64 87 98 ou asg1201@aol.com

• Perdue chatte grise mouchetée marron, de 1 an et demi, très

farouche, quartier Bois Fleuris, chemin des Fauvettes, depuis le 8 février 2010, domiciliée à St-Philippe. Tél : 06 17 68 92 62

OFFRES D'EMPLOI

• Recherche Nounou périscolaire pour s'occuper de deux enfants de 8 et 11 ans sur Biot secteur Bois Fleuri. Le poste consiste à aller chercher les enfants au bus à 17h00, les amener à la maison, les faire goûter, leur faire faire les devoirs jusqu'à 19h00 les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Le mercredi, le poste consiste à garder les enfants et les conduire à leurs différentes activités. Le poste est uniquement durant les périodes scolaires. 17h00 de travail rémunérées 160 euros nets chèques emploi service incluant les déplacements. Poste idéal complément de retraite. Tél : 06 86 69 15 83

• Cherche baby-sitter, motorisée, pour garder deux enfants (nouveau né et enfant de 2 ans), du lundi au vendredi entre 15h et 20h par semaine. Souplesse horaire. Secteur Biot. Tél : 06 03 11 83 17

La Ville de Biot- Sophia Antipolis recrute : Saisonniers Office de Tourisme H/F. Postes à pourvoir du 1^{er} au 3 septembre puis les week end du mois de septembre

Mission : Accueil entrée du Centre historique :
- guider les touristes
- les renseigner sur les visites à effectuer sur la commune de Biot
Horaires : de 12h à 21h

Profil : Maîtrise des langues (l'anglais est indispensable, les autres langues sont un avantage)

Conditions : CDD du 1^{er} au 3 septembre puis les week-ends du mois de septembre

Rémunération : Horaire net de 8,13€.

Adresser votre lettre de candidature + CV à
Monsieur le Maire- BP 339 - 06906 - SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX
Ou par mail : recrutement@biot.fr - Avant le 1^{er} juillet 2010

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**
04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**
04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ **CABINET DU MAIRE**
04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ **FINANCES**
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ **CCAS**
04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

■ **LOGEMENT EMPLOI**
04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

■ **MISSION LOCALE**
04 92 91 79 74

■ **AVIE**
04 93 65 29 88

■ **ASSISTANTE SOCIALE**
04 92 91 59 79

■ **PETITE ENFANCE**
04 92 91 59 72
petiteenfance@biot.fr

■ **COMMUNICATION**
04 92 91 55 74
infos@biot.fr

■ **JEUNESSE ET SPORT**
04 92 38 17 90 /92
jeunesse@biot.fr

■ **ESPACE DES ARTS**
04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

■ **CULTURE ET EVENEMENTIEL**
04 93 65 78 08
culture@biot.fr

■ **BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND**
Place de l'Eglise 06410 BIOT
Mardi : 9h30 - 12h et 15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
04 93 65 57 99 (tél/fax)
bibliotheques@biot.fr

■ **BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY**
40, avenue St Philippe 06410 BIOT
Mardi, Jeudi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30
04 93 65 24 54 (tél)

■ **ESPACE MULTIMÉDIA**
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ **GENDARMERIE**
04 93 65 22 40

■ **SERVICE ACCUEIL DES HABITANTS ET VIE CIVILE**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

■ **TOURISME, DEV ECONOMIQUE, EMPLOI, COMMERCE, ARTISANAT, FISAC**
04 93 65 78 00
Fax : 04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

■ **SERVICES TECHNIQUES**
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

■ **URBANISME**
04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

■ **AFFAIRES SCOLAIRES**
04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
affaires-scolaires@biot.fr

■ **SERVICE DES SPORTS**
04 92 38 17 90
sports@biot.fr

■ **GUPII**
04 92 91 52 13
www.biot.fr

■ **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**
04 92 91 52 13

■ **CLSH Olivari**
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**
Ecole Olivari
04 92 38 17 17

■ **École Saint-Roch**
Maternelle : 04 93 65 05 88
Elémentaire : 04 93 65 05 82

■ **École Moulin Neuf**
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

■ **École Langevin**
04 93 65 12 81

■ **Collège de l'Eganaude**
04 97 23 42 20

■ **Collège Niki de Saint Phalle**
04 92 91 51 30

■ **Collège de la Fontonne**
04 93 33 42 65

■ **Centre International de Valbonne**
04.92.96.52.00

■ **Lycée de Valbonne Sophia Antipolis**
04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS**
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**
04 93 65 11 49

AGENDA



- Mardi 4 mai :** Atelier d'illustration adultes, bibliothèque George Sand, 19h30
- Mercredi 5 mai :** Atelier d'écriture au CCAS, 14h30
- Jeudi 6 mai :** Conseil Municipal, Salle des Associations, 18h
- Samedi 8 mai :** Cérémonie du 8 mai, Monument aux morts, 9h30
- Dimanche 9 mai :** Vide grenier de l'APE du Moulin Neuf, parking de la Fontanette (report au 23 mai en cas de pluie), de 5h30 à 20h
- Mercredi 12 mai :** Atelier d'écriture à l'Arlequino, 14h30
- Samedi 15 mai :** Biot à Musiques avec le groupe Leido, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Dimanche 16 mai :** - Fête du pain, de 11h à 14h, four communal et place de Gaulle
- Grand Prix de Vélo de Biot, autour du Centre Historique, de 7h à 12h
- Lundi 17 mai :** Réunion publique sur le DICRIM, Salle des Associations, 18h30
- Mardi 18 mai :** - Concert, Festival des Heures Musicales de Biot, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Atelier d'illustration adultes, bibliothèque George Sand, 19h30
- Mercredi 19 mai :** Atelier d'écriture au CCAS, 14h30
- Samedi 22 mai :** - Biot à Musiques avec le groupe Blofeld, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Grand Prix des Verriers, parking de la Fontanette, à partir de 7h
- Printemps du Japon à Biot
- Accueil des nouveaux résidents, Office de Tourisme, 9h30
- Tournoi des verriers organisé par la BAB, stade de la Fontanette
- Dimanche 23 mai :** Concert, Festival des Heures Musicales, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Mercredi 26 mai :** - Printemps du Japon à Biot
- Atelier d'écriture animé par Corinne Josseaux Batavoine, Arlequino, 14h30
- Jeudi 27 mai :** - Printemps du Japon à Biot
- Cine-concert « Histoires d'herbes flottantes », Espace des Arts et de la Culture, 21h
- Vendredi 28 mai :** - Théâtre « Les nouveaux dialogues », Espace des Arts et de la Culture, 20h
- Printemps du Japon à Biot
- Biot à Musiques avec le groupe Missing Pie, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Samedi 29 mai :** - Comité de lecture « Rencontres de Lecteurs », bibliothèque St-Exupery, 10h30
- Assemblée générale de l'Amicale de Bois Fleuri, Château de la Bégude - Opio, 16h

- Dimanche 30 mai :** - Théâtre « Les nouveaux dialogues », Espace des Arts et de la Culture, 20h
- Printemps du Japon à Biot
- Mardi 1^{er} juin :** Atelier d'illustration adultes, bibliothèque George Sand, 19h30
- Mercredi 2 juin :** Atelier d'écriture au CCAS, 14h30
- Vendredi 4 juin :** - Concert, Festival Heures Musicales, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Inauguration du local de la Croix Rouge, Dojo Eganaude, 19h
- Samedi 5 juin :** - Biot à Musiques avec le groupe Dum Dum Boy, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Cuisson et atelier au four communal, 14h30
- Concert par l'Orchestre de musiques actuelles, Espace des Arts et de la Culture, 17h
- Fête du club de tennis, à partir de 17h
- Samedi 6 juin :** Cuisson au four communal
- Mercredi 9 juin :** - Atelier d'écriture à l'Arlequino, 14h30
- Concert, Festival des Heures Musicales, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Samedi 12 juin :** Biot à Musiques avec le groupe Curl, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Mardi 15 juin :** Concert, Festival des Heures Musicales, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Mercredi 16 juin :** - Atelier d'écriture au CCAS, 14h30
- Inauguration de la Mairie Annexe, Saint Philippe, 17h
- Vendredi 18 juin :** Commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'appel historique, Monument aux morts
- Samedi 19 juin :** - Biot à Musiques avec Madi, jardin Frédéric Mistral, de 18h à 20h
- Cuisson et atelier au four communal, 14h30
- Dimanche 20 juin :** - Journée du Patrimoine de Pays, toute la journée, Centre Historique
- Cuisson et atelier au four communal, 14h30
- Lundi 21 juin :** Fête de la Musique, Centre Historique, à partir de 18h30
- Mercredi 23 juin :** - Atelier d'écriture à l'Arlequino, 14h30
- Fête de la Saint Jean
- Jeudi 24 juin :** - Conseil Municipal, Salle des Associations, 18h
- Concert, Festival des Heures Musicales, Eglise Sainte Marie-Madeleine, 21h
- Samedi 26 juin :** - Spectacle des élèves de l'école Paul Langevin, jardin Frédéric Mistral, de 8h à 12h
- Comité de lecture « Rencontres de Lecteurs », bibliothèque St-Exupery, 10h30
- Permanence du Maire sans rendez-vous, de 8h à 12h en Mairie
- Mercredi 30 juin :** Atelier d'écriture à l'Arlequino, 14h30



BLOC-NOTES

- Jusqu'au 17 mai :** Exposition « Hommage aux donateurs »
Musée national Fernand Léger
- Jusqu'au 17 mai :** Exposition « Michel Verjux » : Le mur, l'espace, l'œil
Musée national Fernand Léger
- Jusqu'au 30 septembre :** Exposition « Gilbert Portanier où l'aventure d'un grand peintre »
Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- Du 19 mai au 11 octobre :** Exposition « Disques et Sémaphores »
Musée national Fernand Léger
- Du 4 au 25 juin :** Exposition par les enseignants et élèves d'Arts plastiques de l'Espace des Arts et de la Culture à l'Office de Tourisme
(Vernissage de l'exposition samedi 5 juin à 11h, Office de Tourisme)

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Centre historique
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du Centre historique par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

Sous le haut patronage de Jean-Pierre Dermit Maire de Biot et de la Municipalité

27^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot

Concerts en l'Eglise de Biot à 21 heures

Mardi 18 mai

Gautier CAPUÇON, violoncelle
Gabriela MONTERO, piano

Dimanche 23 mai

Brigitte ENGERER, piano
Jean-Yves CLEMENT, auteur récitant

Vendredi 28 mai

Marcel BOUNGOU, direction chant
And The Gospel Move Singers

Vendredi 4 juin

Renaud CAPUÇON, violon
Khatia BUNIASTISHVILI, piano

Mercredi 9 juin

Boris BEREZOVSKY, piano
Alexeï PETROV, piano

Mardi 15 juin

Anne QUEFFELEC, piano

Jeudi 24 juin

Nikolaï LUGANSKY, piano

2010

Direction artistique :
Liliane Valsecchi

Réservation à l'Office de Tourisme 04 93 65 78 00
ou sur www.biot.fr



ALPES
MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL

